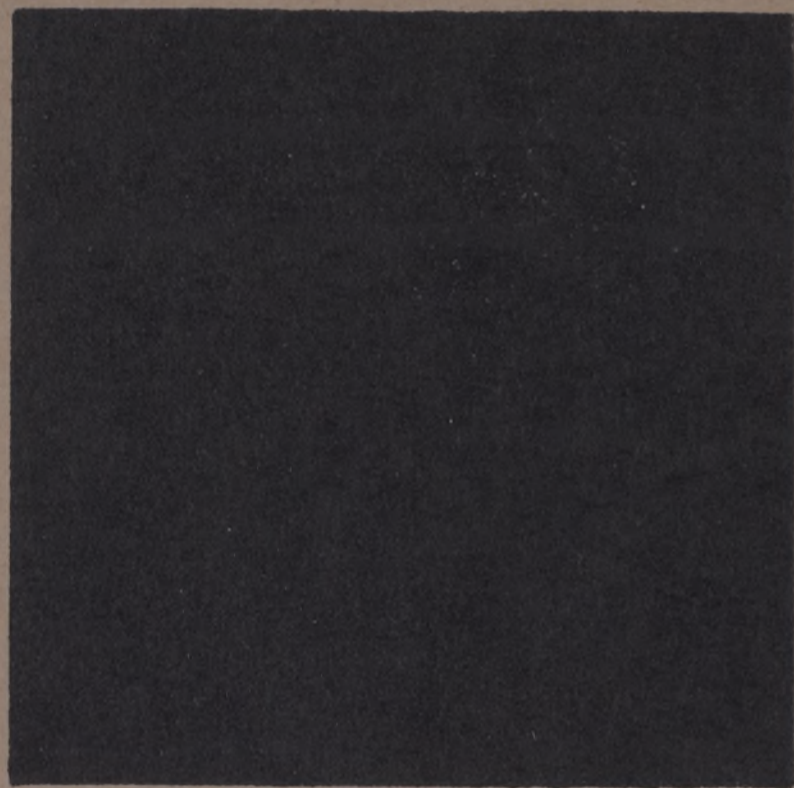


LA

ETRE



L'AMEN

LA CITÉ ARCHITECTURE URBANISME

VOLUME
4

NUMERO
4

MÉDITATIONS CINÉGRAPHIQUES SUR L'ARCHITECTURE

par Gustave Schleicher*

Adolf Loos : « Et pourquoi ne couvrez-vous pas votre peau d'ornements comme les sauvages et les forçats? »

Karl Kraus : « Tout, mais pas les Gobelins! »

Peter Altenberg : « Vos âmes vous pèsent, n'y a-t-il donc plus de cascara sagrada! »

Image et Objet. — Un objet regardé d'un côté donne une image. Une image n'est pas encore un objet. Mille images ne sont pas davantage des objets. Deux images obtenues de côtés différents peuvent se contredire et néanmoins répondre à l'objet. Les résultats des arts plastiques sont des images, ceux de l'architecture, des objets.

Séparation et Connexion. — L'artiste donne une forme à ses visions intimes en les traduisant sur le papier, par la couleur, par la pierre. Le poète donne une forme à ses visions en les transmutant en paroles. Voilà l'abîme. Cependant, chez tous, la fantaisie créatrice est indispensable et ne se remplace par rien : le don est tout.

Origine et Devenir. — L'architecture est abstraite

* De « Wasmuths Monatshefte für Baukunst ». Traduit avec l'autorisation de l'auteur par S. Chandler.

LA CITÉ. Sept.-Oct. 1923

comme la musique. Toutes deux n'ont pas de prototype dans la nature. Cependant, cette abstraction n'est pas liberté sans entrave, mais ancrage dans le but. Fais que ta chaise ait 50 centimètres de hauteur comme dans le Gothique, et personne ne pourra s'y asseoir. Donne-lui une hauteur de 40 centimètres et elle sera commode pour l'homme moyen. Les hommes de 1950 ne la voudront probablement que d'une hauteur de 35 centimètres. Tradition est une caractéristique essentielle de l'architecture, mais il n'est pas d'arrêt.

R e p o s e t D y n a m i q u e. — Tout est mouvement. Cherchons-nous des repos? Un espace limité, un morceau de repos capturé hors du tout mouvant? Repos et bonheur sont synonymes en Orient et portent le même symbole. Les temples hindous et grecs, les Pyramides, incarnations de la plus haute béatitude terrestre. Mais la relation à l'homme demeure l'essentiel. Une maison sur une place, une table sur le plancher, une lampe au plafond, quelle est leur essence? Leur fonction dans l'espace? et encore, cette fonction n'est que par l'homme. Donc, leur relation à l'homme. Relations sont liens invisibles, un va-et-vient animé : dynamique, vie, ce qui se passe entre les lignes! Donc mouvement! Et nous voudrions trouver du repos!

L i m i t a t i o n e t T e n s i o n. — Les idées ressemblent aux acides. Elles se rongent un passage. Les sentiments agissent comme la dynamique. Sans résistance, elles s'éteignent mollement. À plus forte résistance, plus forte explosion. À plus forte tension, plus puissant déploiement de forces. Sentiment d'espace ne naît que de limitation d'espace. Espace illimité ne peut être conçu ni ressenti par nous comme espace. Créez de la tension!

S u j é t i o n e t D é s i r. — Une armoire ne saurait vivre sans mur; comment couvrirait-elle sa nudité? Pas de chaise, pas de table sans sol, pas de lampe sans plafond. Une lampe qui a la bonne fortune de se libérer du plafond demande un bras au mur, un pied au sol. La table s'enorgueillit d'être indépendante des murs, elle les hait, et ne reste attachée qu'au sol. Le bureau-ministre est potentat dans son milieu, et une chaise à bascule se sent l'égale d'un demi-dieu. Combien comique d'observer une table d'en bas, une suspension

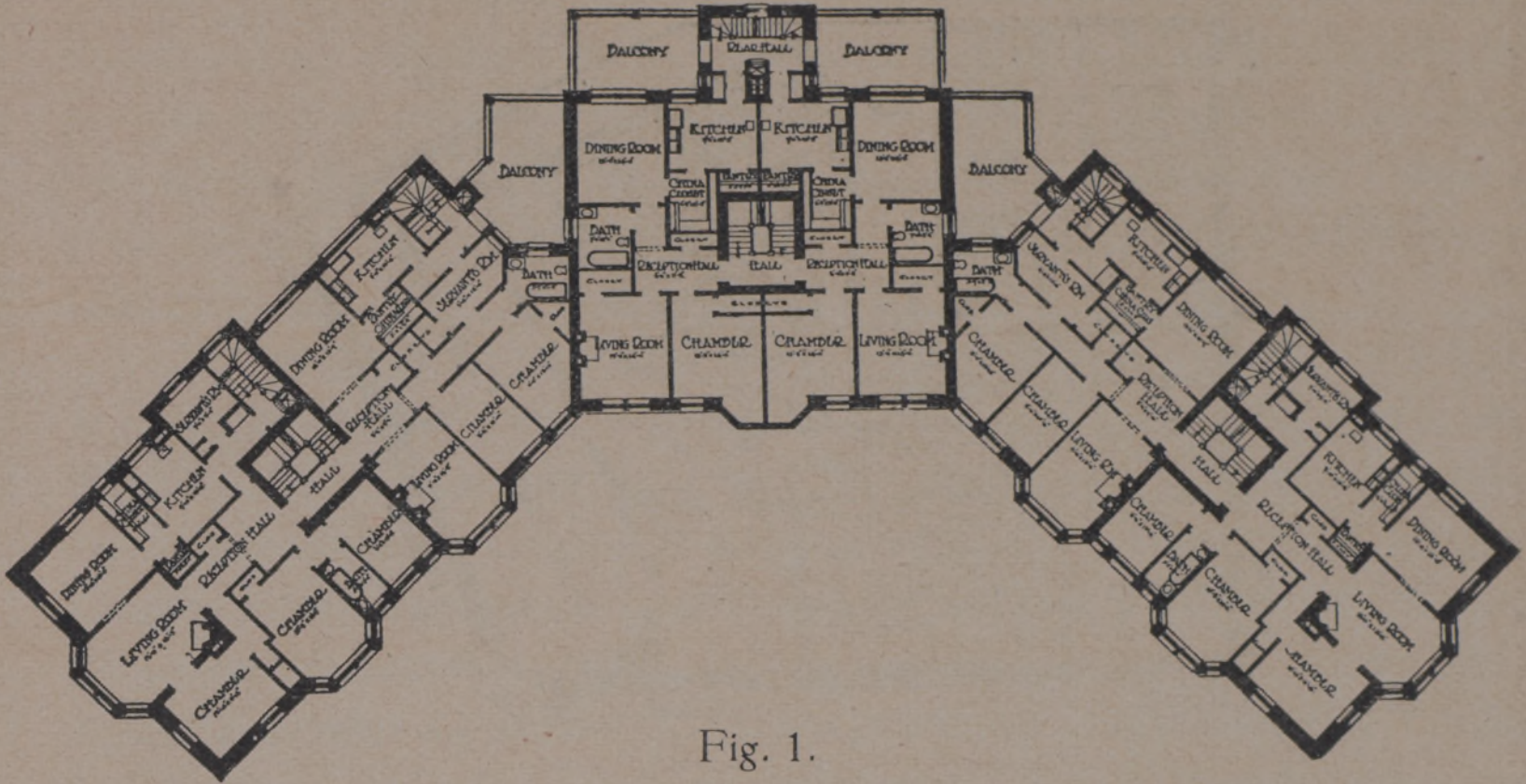


Fig. 1.

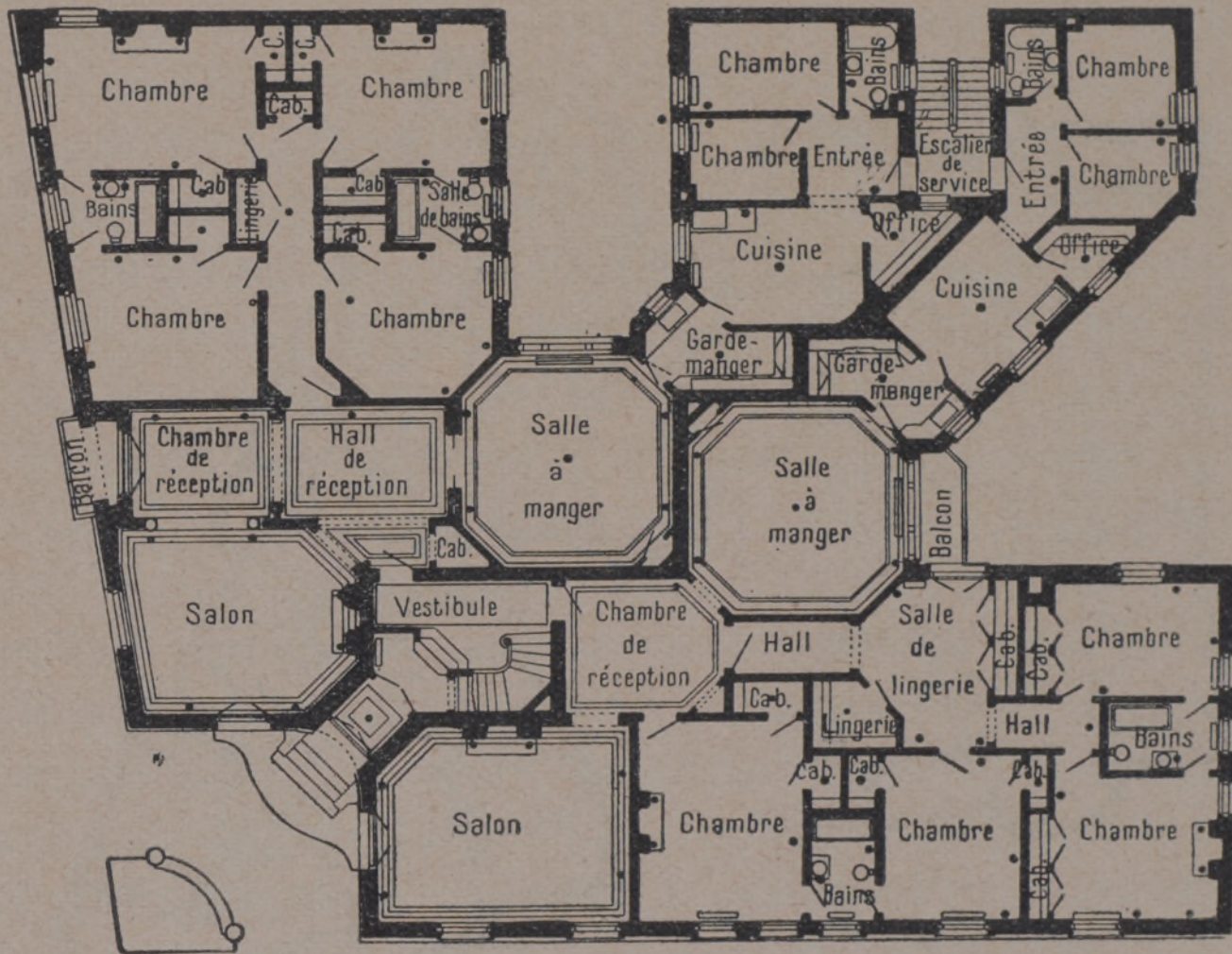


Fig. 2.

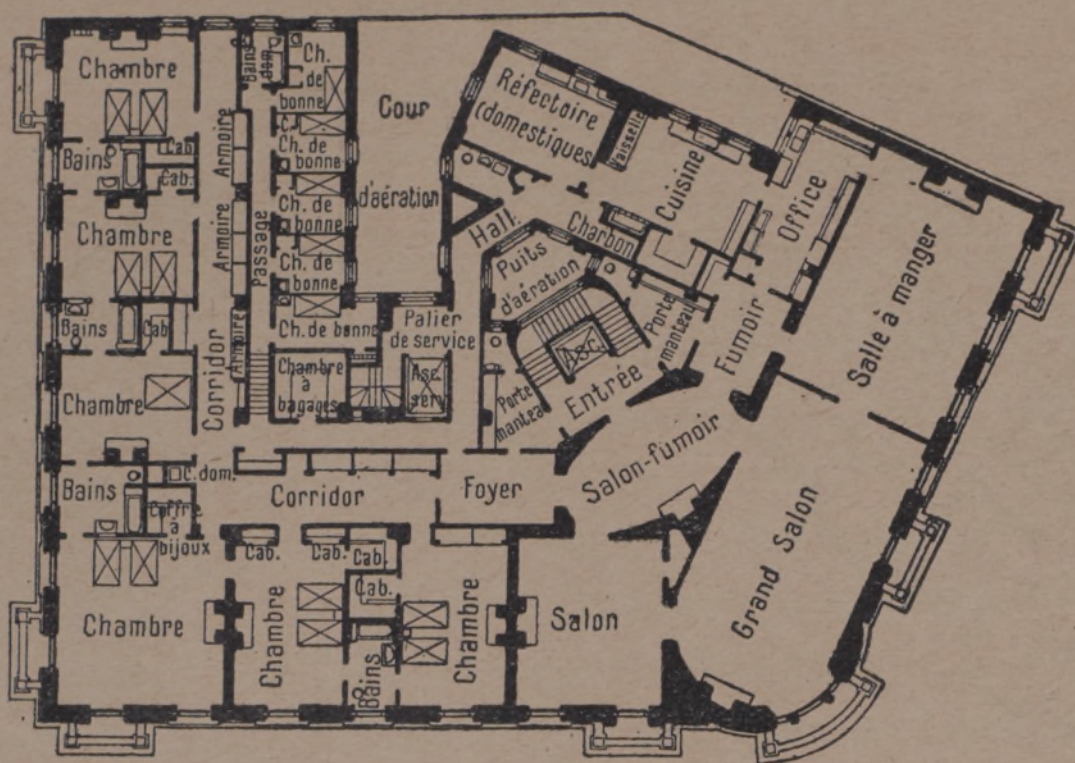


Fig. 3.

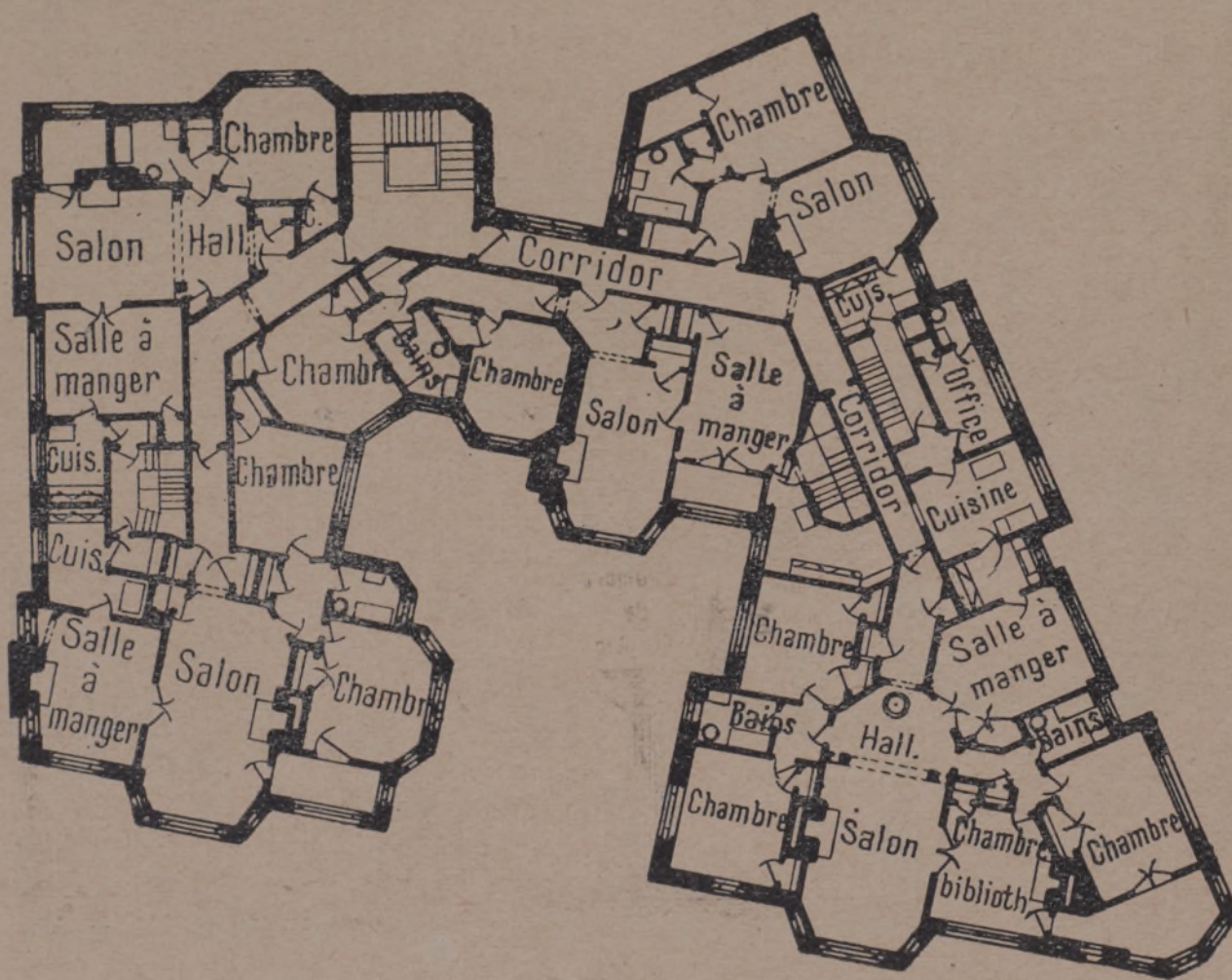


Fig. 4.

d'en haut. D'où leur désir inné de se libérer de cette sujétion. Et toi, homme, tout en façade, cela t'irait de posséder une tête de Janus, mieux encore d'être un corps de Janus, aux têtes et membres dirigés en tous sens; et puis, détaché du sol, flotter dans l'espace, tout comme une étoile? d'être enfin totalement délivré du problème de l'espace et du temps, libéré de la matière? un—? Restez des hommes et devenez humains!

C o m p e n s a t i o n e t D i f f é r e n c i a t i o n. — Ce que je perds en énergie dynamique, je le gagne en calories, dit Mayer, et Einstein dit : Constance de la totalité, compensation entre ses manifestations diverses. Ce que je gagne en espace, je le perds en temps. Ce que nous gagnons en connaissances, nous le perdons en énergie. L'objectivité lutte contre la subjectivité. La science est en marche, et nous devons la suivre. L'étape prochaine : immatérialité labile, indifférence. Telle la voie de notre psyché. Dans le monde extérieur, accentuation des différenciations entre les cultures. Pas de retour au primitif, à l'état de nature non-différencié. De même que pour le psychique, ici également compensation, effort personnel : au plus notre culture se différencie par l'auto, le télégraphe et le cinéma, au moins différente l'apparence extérieure de ces objets de culture. L'homme primitif a besoin d'ornements pour différencier son milieu.

Le paysan aime l'ornement, mais l'antenne et le microphone n'en ont que faire. Purifiez-vous et devenez objectifs.

O b j e c t i v i t é e t E x p é r i e n c e. — Utile peut-être, que de connaître certaines choses trop profondément. Essentiel, de vivre le multiple comme un tout. La science objective mène à la représentation universelle. Le porche de l'expérience ne s'ouvre que pour le sentiment absolu. Vivre et voir dans le sens élevé s'accomplissent uniquement dans les sphères d'une individualité personnelle, subjectivement consciente d'elle-même. L'expression la plus individualiste de la personnalité reste substance de la vie, surtout de la vie sociale, — exigence éternellement terrestre. Davantage en art, dans la mesure de son élévation. La divergence des individualités n'est qu'apparente : la direction ultime de toute personnalité passe par le centre de l'univers. Devenez intégrants!

Maisons à loyers aux Etats-Unis



L'immeuble à appartements qui, avant la guerre, était quasi inconnu chez nous, se multiplie aujourd'hui dans une proportion étonnante. Il semble que l'on veuille, grâce à lui, satisfaire ce désir primordial des classes bourgeoises : réduire la domesticité, augmenter le confort.

Nous nous abstiendrons aujourd'hui de rechercher si cette solution est la meilleure au point de vue urbanistique et social. De par la volonté de leurs clients, elle s'impose à bon nombre d'architectes. Comme de juste, ceux-ci aiment à prendre exemple chez nos voisins du Sud où l'immeuble à logements multiples est traditionnel, au point d'être connu chez nous sous le nom d'immeuble à « appartements français ». Il n'est pas inutile cependant de regarder également les exemples moins connus d'autres pays où l'appartement est tout aussi répandu. Une des plus importantes revues françaises, « La Construction Moderne », a attiré l'attention sur l'effort américain en publiant la traduction d'un article paru dans l'« Architectural Record », de New-York. Nous devons à l'extrême obligeance de nos confrères français et américains de pouvoir publier ici cette étude si richement documentée.

I. — Maisons construites sur des terrains de forme irrégulière

Beaucoup de maisons doivent être établies sur des terrains de formes très irrégulières et pour leur construction l'architecte est naturellement obligé d'employer des méthodes et des solutions inhabituelles.

L'étude de cette question offre un grand intérêt pour les constructeurs d'immeubles, étant donné que dans un grand nombre de villes américaines — même parmi celles qui ont le plus rigoureusement adopté le plan en forme de « gril », — on trouve un certain nombre de lots de forme irrégulière, beaucoup d'entre eux se trouvant à des angles de rues importantes et tout spécialement là où une voie secondaire se branche en oblique sur une voie principale.

Les deux parcelles irrégulières de terrain qui se trouvent à ce croisement peuvent avoir une valeur exceptionnelle d'utilisation. D'autre part, il arrive souvent que leur prix initial est dans une certaine mesure déprécié par ce fait que le terrain ne paraît pas susceptible d'être aménagé de la manière habituelle.

Là où le terrain peut paraître présenter des difficultés d'aménagement dans les conditions habituelles, ce sont justement parfois ces irrégularités de forme, qui permettent d'établir un plan original et approprié.

En tirant le meilleur parti de cette irrégularité on peut réaliser un aménagement plus économique et plus avantageux pour le propriétaire et pour les occupants qu'il eut été possible de le faire avec un lot de forme régulière d'une même superficie et d'un prix égal.

Les plans établis dans ces conditions présentent bien entendu une plus grande originalité et sont moins susceptibles que d'autres d'être établis en série.

Néanmoins l'étude de quelques plans réalisés dans ces conditions se révèle instructive, ne serait-ce qu'à titre d'émulation.

C'est dans ce but qu'un certain nombre de plans de groupes de maisons ont été choisis à titre d'exemple, plans qui ont résolu divers problèmes qui se posent fréquemment pour l'aménagement des villes et de leur banlieue.

D'une manière générale, la dimension des terrains est de première importance pour déterminer la sorte d'appartements qui pourra être établie; à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un terrain de forme irrégulière.

Sur un terrain à forme d'angle aigu on peut établir un plan où l'espace est utilement employé en entier parce qu'aucune perte de terrain ne résulte de l'obligation ordinaire de réserver une cour pour permettre à l'air et à la lumière de pénétrer partout.

La plupart des lots de forme irrégulière se divisent en deux catégories, ceux qui forment un angle aigu, ceux qui forment un angle obtus. Les lots de cette catégorie se présentent généralement par deux. Une troisième catégorie comprend les terrains se trouvant dans une rue formant une forte courbe. Telles sont les catégories qui se différencient du lot de terrain ordinaire de forme rectangulaire.

Fig. 1. — Examinons tout d'abord une construction établie sur un lot dont les angles sont plus obtus que sur un rectangle ordinaire. La fig. 1 montre une construction établie sur un lot où l'intersection de deux rues a formé un angle obtus en disjoignant les deux côtés ou ailes enserrant la cour à droite et à gauche et élargissant de la sorte cette cour en faisant apparaître le plan de la maison comme il est montré.

En ce qui concerne les deux ailes et la portion centrale qui ferme la cour, aucune modification appréciable de la disposition ordinaire n'a été nécessaire. Les vides situés aux angles droits à droite et à gauche de la portion centrale et à la naissance des deux ailes sont pour ainsi dire éliminés. Ce qui subsiste de ces vides sur le plan en question est occupé par un balcon ouvert ou un porche en communication avec les dégagements de service des appartements de chaque aile.

La construction a un aspect extérieur plaisant, fort bien adapté à la dimension et à l'aspect du terrain, permettant une vue agréable de tous les appartements sur les voies qui bordent la propriété.

Les appartements eux-mêmes sont d'une disposition simple.

La portion centrale comprend deux appartements de 4 pièces par étage avec vue sur la façade et dégagements à l'arrière.

Chaque aile renferme un appartement de 6 et même de 7 pièces avec façade commune, mais dégagements séparés sur l'arrière de la maison.

On a choisi deux autres exemples de maisons construites sur des lots de terrain situés l'un à Chicago, l'autre à Washington. Dans les deux cas ce sont des appartements d'un type différent et beaucoup plus coûteux que celui qui a été étudié ci-dessus.

Fig. 2. — Dans l'exemple de Chicago (fig. 2), on trouve un plan comportant deux grands appartements par étage, chacun de dix pièces. Comme d'habitude pour un plan de cette catégorie les chambres pour le personnel sont placées en arrière de la cuisine de chaque côté de la cour intérieure. L'architecte a réussi à aménager des pièces principales régulières et symétriques et à réserver le restant de la superficie, ne permettant que d'établir des pièces de formes irrégulières, pour les débarras et le vestibule.

Une superficie considérable est réservée aux galeries et corridors, quel que soit le nom qu'on leur donne et l'appartement de gauche groupe dans la même partie de l'immeuble quatre chambres à coucher.

Les escaliers de service, comme il est d'usage à Chicago, sont placés à l'air libre le long de l'immeuble dans la cour intérieure.

Fig. 3. — L'exemple de Washington (fig. 3) est un autre type de l'appartement de luxe.

Le coin de rues forme ici un angle plus obtus que dans l'exemple précédent et l'étage entier ne comprend qu'un appartement de 9 pièces principales et 7 pièces de service.

Là aussi, une grande partie de la superficie est occupée par des halls et vestibules. Le plan présente cette particularité que le lot de terrain est bordé sur un troisième côté par une autre rue le long de laquelle sont disposées les chambres à coucher des maîtres.

Comme dans beaucoup de maisons de New-York, celui-ci est établi pour des gens menant un large train de vie et il remporterait certainement des succès dans un concours international.

A la différence de l'exemple précédent l'angle formé par les deux rues n'est pas coupé, mais il en a été tiré un bon parti pour l'aménagement du salon.

Nous allons passer maintenant à des exemples montrant l'utilisation d'angles aigus ou obtus dans le même groupe d'appartements.

Fig. 4. — Le premier est la construction connue sous le nom de Mather Court. Le terrain non seulement est en bordure d'une rue longeant un parc

communal, mais est également en bordure de deux rues qui forment avec la construction, l'une un angle légèrement obtus, l'autre un angle aigu prononcé.

L'étage type de Mather Court (fig. 4) est divisé en cinq appartements, tous desservis par un seul grand escalier et ascenseur. Les cuisines peuvent être atteintes au moyen de trois escaliers et ascenseurs de service. La cour s'ouvre sur le Midi, elle est de forme irrégulière et dentée, l'espace situé entre les dents prend l'aspect en quelque sorte d'un « golfe ».

Un des appartements comporte 8 pièces, deux autres 5 pièces, deux autres sur l'arrière ont chacun 4 et 3 pièces, en comptant l'office comme pièce.

La largeur de la cour sur la rue a été diminuée en augmentant la longueur des ailes de la maison bordant cette rue, ceci pour réserver aux chambres le plus grand espace en façade sur la rue.

Le couloir de circulation est commun à trois appartements.

La grande irrégularité du plan a eu sa répercussion sur la forme de plusieurs chambres, bien qu'une forte proportion des angles aie été utilisée pour les corridors, les cabinets, les cuisines et autres pièces de service indispensables.

Les architectes de cette maison ont également élevé deux autres constructions voisines formant deux groupes. Le premier est connu sous le nom de Concord Hall (fig. 5), il occupe un coin de rue formant un angle obtus. L'entrée est placée dans une cour plutôt petite. Le plan des étages montre 6 appartements, tous desservis par un seul vestibule principal avec ascenseur. Les pièces réservées au service sont desservies par 4 escaliers et ascenseurs.

Fig. 5. — Le plus grand appartement est situé à l'angle des rues. A côté de lui un appartement de trois pièces convenant pour un cabinet médical. Le cabinet médical se trouve sur la cour d'entrée à droite. A gauche de cette cour se trouve également un autre logement pour cabinet médical et au delà un appartement de 4 pièces.

Il y a aussi deux petits appartements chacun de trois et quatre pièces, donnant, partie sur la cour intérieure, partie sur les extrémités de la construction. Dans cette énumération on compte les offices comme pièces.

Le deuxième groupe plus récent est bâti sur un plan différent. Cette construction connue sous le nom de Lexington Hall (fig. 6), est élevée sur un terrain comportant des angles prononcés, avec des rues sur les deux façades principales et une petite cour commune avec la construction Concord Hall (fig. 5) que nous avons déjà examinée.

Fig. 6. — Le coin de rues est occupé par un appartement de 4 pièces qui peut être loué et communique avec celui de trois pièces situé à sa droite si le preneur le désire. Il y a un autre appartement de 3 pièces sur la cour légère-

ment en retrait bordant la troisième rue. Un autre appartement de 3 pièces peut, le cas échéant, être agrandi par l'adjonction du petit appartement d'une chambre et pièce de service qui se trouve immédiatement derrière lui. Cette chambre, ainsi que les deux autres qui se trouvent sur la rue vers la gauche, sont étudiées de telle sorte que le lit peut être resserré dans un débarras pendant le jour. Ces deux chambres peuvent également communiquer et être louées à un seul locataire.

Ce plan est celui qui présente le plus de souplesse au point de vue de l'agent de location et du locataire. Il peut être divisé et subdivisé pour satisfaire à plusieurs sortes de demandes et peut être combiné pour former de grands appartements ou divisé en petits logements. Par son aménagement intérieur et par l'ingéniosité du dispositif par lequel les trois escaliers de service entourent l'escalier principal et l'ascenseur, ce plan mérite particulièrement l'étude et l'attention de ceux qu'intéressent des problèmes semblables.

Les plans étudiés ci-dessus sont nécessairement compliqués en raison de la forme irrégulière du terrain pour lequel ils ont été créés. Les architectes ont utilisé dans la plus grande mesure du possible l'espace donnant sur les rues ou sur des cours ouvertes.

Le résultat inévitable de cette situation est d'avoir une construction de forme irrégulière et beaucoup d'angles. Il a été tiré un bon parti de ces angles pour la forme des pièces et de l'extérieur, néanmoins le prix de revient de semblables constructions est plus élevé au mètre carré.

Pour compenser ces frais supplémentaires, on peut légitimement escompter dans bien des cas un prix moindre du terrain, en raison des difficultés apparentes d'utilisation et un loyer plus élevé en raison de la plus grande étendue de façades sur rues et de la vue sur l'extérieur, tout spécialement pour les constructions édifiées sur des lots à forme d'angle aigu.

Un autre type de plan et une solution toute différente sont offerts par la maison dite Lombardy Apartment (fig. 7), où un angle aigu entre deux rues est utilisé par une maison comportant 4 appartements par étage, un de six pièces, deux de cinq et un de quatre pièces. Tous sont desservis par un seul grand escalier et comportent un hall d'entrée de très petite dimension. La manière d'éviter tout gaspillage de place pour les dégagements sur ce plan est des plus caractéristiques et des plus intéressantes.

Fig. 7. — Le « bloc » distinct des chambres à coucher, ouvrant sur un petit vestibule commun qui communique également avec la salle de bains et le salon, constitue le détail technique essentiel, bien qu'il soit employé ici d'une façon moins évidente et géométrique que dans les exemples ci-dessus.

De même ici, comme dans le premier plan (fig. 1) le hall d'entrée et l'escalier principal sont placés dans l'axe du coin de rues et à angle droit.

Un autre exemple de terrain à forme irrégulière encore compliquée du fait de la petite superficie totale est montrée par la fig. 8. Ce lot irrégulier découpé n'est pas placé à un coin de rues. La seule façade sur rue est d'ailleurs le long de son plus petit côté. Le lot a 4 côtés, tous formant des angles différents, angles qui ont été fidèlement suivis par les contours extérieurs du plan, sauf à un coin sur la rue où un retrait prenant la forme d'une petite cour a été ménagé par l'architecte.

Fig. 8. — Les étages de dimensions assez restreintes ont été divisés en appartements utilisant un escalier et un ascenseur principal et 3 escaliers et ascenseurs de service.

On trouve par étage deux appartements de trois pièces, bains et cuisine et trois logements d'une chambre avec alcôve, bains et cuisine. Une ou deux de ces chambres peuvent être ajoutées aux appartements, ou une pièce des appartements ajoutée aux chambres. Ce plan présente ainsi quelques-unes des qualités de souplesse notées dans l'étude du précédent (fig. 6).

Un autre exemple plus considérable d'appartements établis compte tenu de la forme irrégulière d'un lot (bien que dans le cas la situation présentait l'avantage d'une rue sur l'arrière du terrain) est montré par la fig. 9. Les appartements ici sont en harmonie avec les dimensions plus larges du terrain. Il y a neuf appartements par étage au total, savoir: un de 8 pièces, deux de sept, cinq de six et un de quatre pièces, avec bains.

Fig. 9. — La construction est établie autour et entre deux cours ouvrant sur la façade des terrains. Chaque cour a deux entrées conduisant à deux et dans un cas à trois appartements par étage. Cette méthode a rendu possible, grâce également à la profondeur des cours, d'ouvrir chaque appartement sur deux façades de l'immeuble, de telle sorte qu'au point de vue de l'air, de la ventilation, de la lumière et de la vue la situation est exceptionnelle.

Pour résumer ce chapitre, le lot de terrain de forme irrégulière est plus coûteux en ce qui concerne la construction au mètre carré qu'un terrain rectangulaire, cependant, souvent il se prête mieux que le terrain normal à l'utilisation maxima de la totalité de la surface.

PLANS DE CONSTRUCTIONS SUR COURS

En ce qui concerne cette partie de l'étude on a choisi quelques exemples montrant de la façon la meilleure et la plus claire les caractéristiques dominantes de la construction sur cours appliquée à de grands et moyens appartements.

On verra, dès l'abord, que les plans procèdent d'habitude de deux idées directrices. La première consiste à ouvrir plus largement la cour à mesure que

l'on approche de la rue (fig. 10b) donnant ainsi plus de vue aux appartements donnant sur cette cour.

La seconde au contraire (fig. 10c) consiste à rétrécir la cour à son arrivée sur la rue en augmentant la largeur ou la profondeur des ailes, ce qui diminue la vue des fenêtres sur cour, mais permet d'établir plus de pièces avec façade directe sur rue.

Les plans particuliers rentrant dans l'une ou l'autre de ces catégories pourront être étudiés en détails pour mieux apprécier les avantages respectifs de ces deux méthodes, mais il semble nécessaire d'illustrer tout d'abord les variétés possibles découlant de ces deux types principaux de cours ouvertes (fig. 10), ceux qui s'élargissent vers l'extérieur, ceux qui tendent à se refermer.

Il ne faut pas perdre de vue que l'opportunité d'élargir les cours pour donner de l'air aux constructions élevées sur des lots assez importants n'est pas seulement une question de disposition d'appartements autour d'une cour plus ou moins grande. C'est aussi offrir l'élément de confort le plus important de tous aux journées plus chaudes du printemps et de l'automne, époque pendant laquelle l'appartement sera vraisemblablement occupé par les locataires.

Il y a deux méthodes principales de disposition des appartements dans tout type de plan à cour ouverte. La différence essentielle consiste en la présence ou l'absence d'un couloir encerclant la construction à chaque étage et faisant communiquer tous les appartements avec un ascenseur central. Lorsque ce couloir existe, il doit être placé soit au milieu du bâtiment, les appartements s'ouvrant de côté et d'autre, ou bien il doit serpenter le long du mur extérieur et en ce cas les appartements de dimensions plus grandes s'ouvrent sur un seul côté, vers la façade principale extérieure de l'immeuble. Cette dernière disposition est plutôt rare. En effet, en ce cas il n'est pas possible d'établir directement des courants d'air dans l'appartement, sans utiliser ce couloir, ce qui présente des difficultés lorsque ce dégagement sert à plusieurs locataires. Cet inconvénient est évidemment réduit lorsque le couloir extérieur ne dessert qu'un appartement.

Lorsque les appartements ne sont pas disposés de part et d'autre d'un couloir, mais occupent la totalité de la superficie d'un mur extérieur à l'autre il devient indispensable d'établir des ascenseurs et des escaliers privés desservant chacun deux appartements par étage, bien que parfois il soit possible de desservir plus de deux appartements (particulièrement pour les maisons d'angle), sans sacrifier toutefois l'importante question de l'aération directe par les deux façades de l'immeuble.

Dans cette situation, l'aménagement de l'ensemble de la construction sera réparti en joignant les appartements par groupes autour de la cour

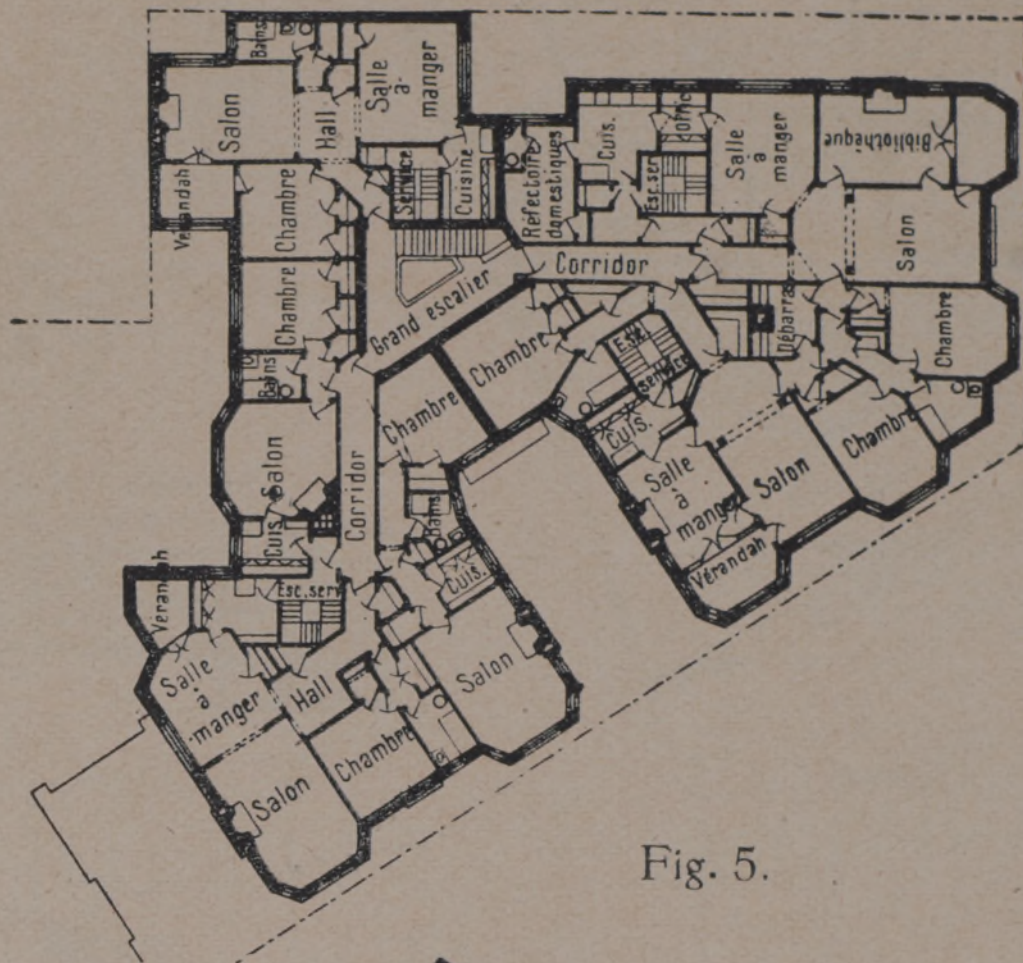


Fig. 5.



Fig 6.



Fig. 8.

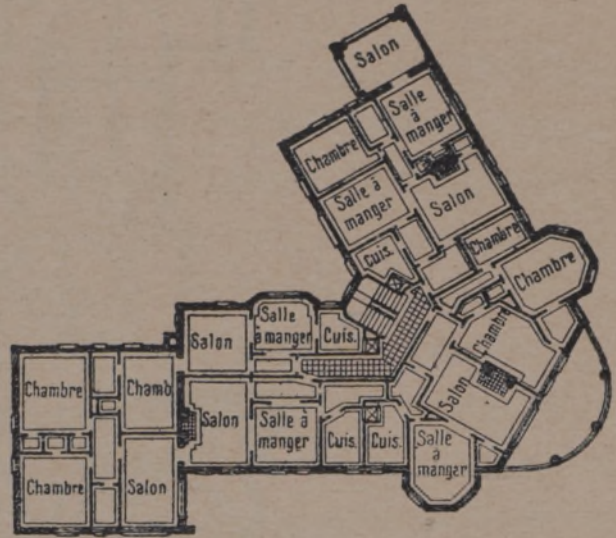


Fig. 7.

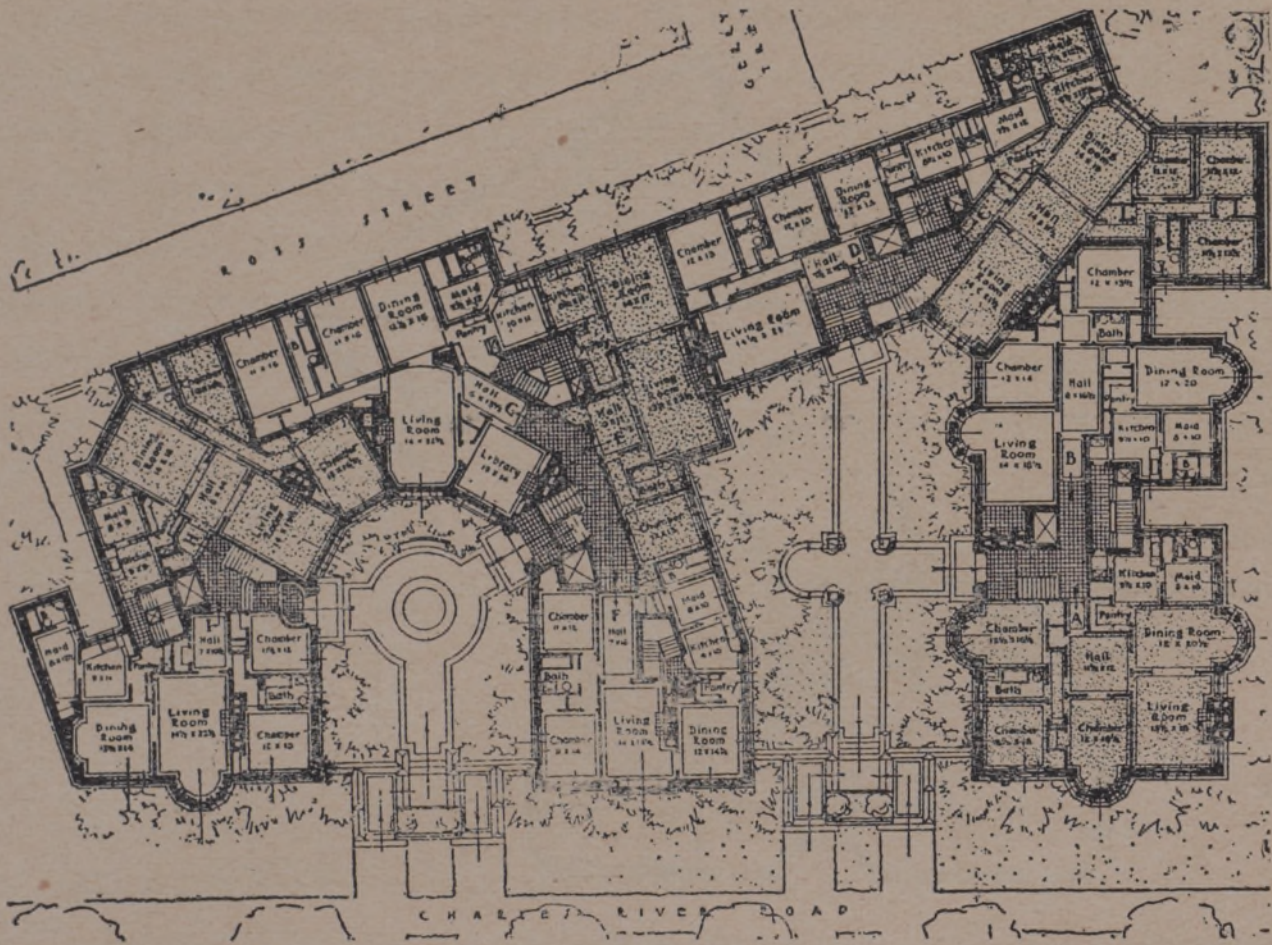


Fig 9.

Photos Architectural Record.

Clichés de « La Construction Moderne ».

Supplément à la Revue « La Cité », vol. IV, n° 4.

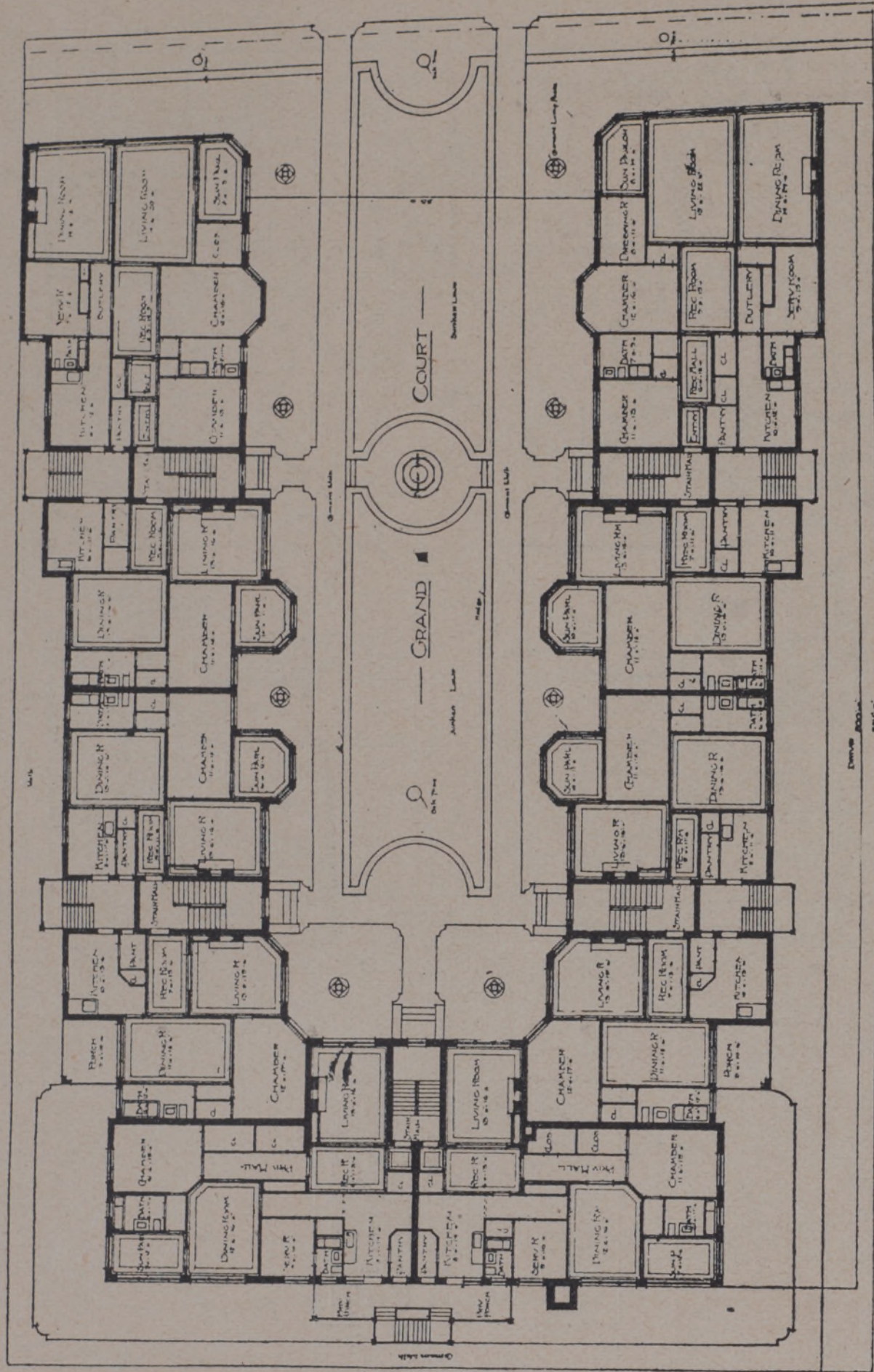


Fig. 11.

Photos Architectural Record.

Clichés de « La Construction Moderne ».

Supplément à la Revue « La Cité », vol. IV, n° 4.

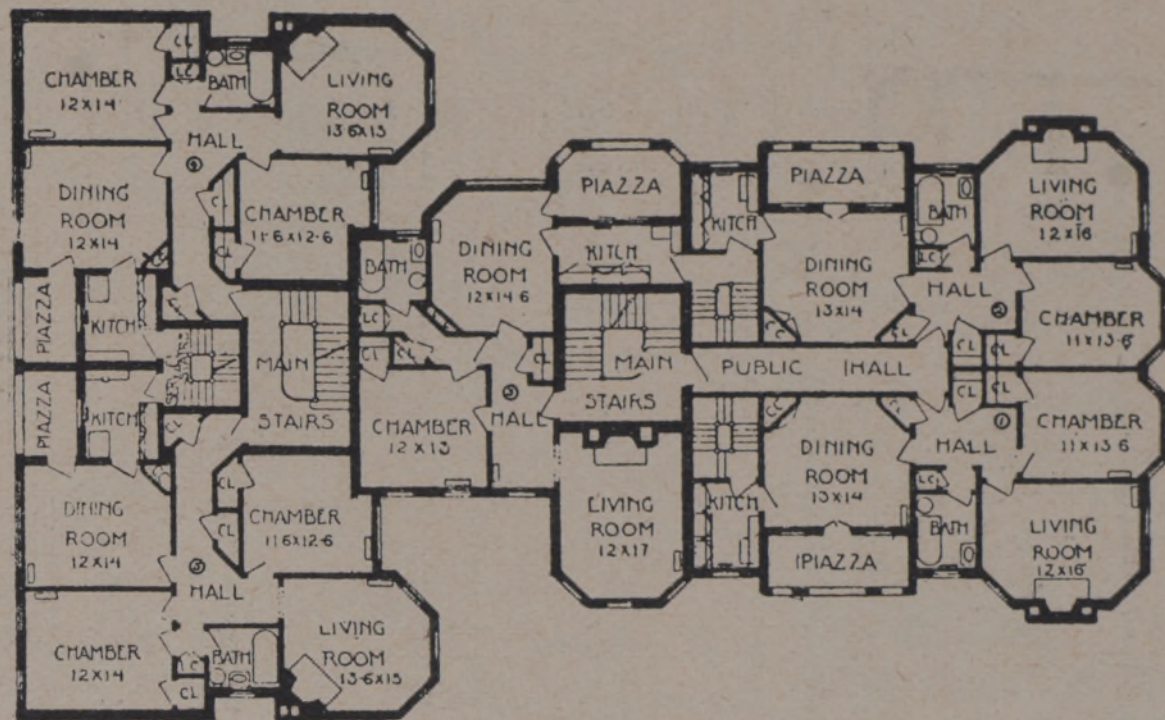


Fig. 13.

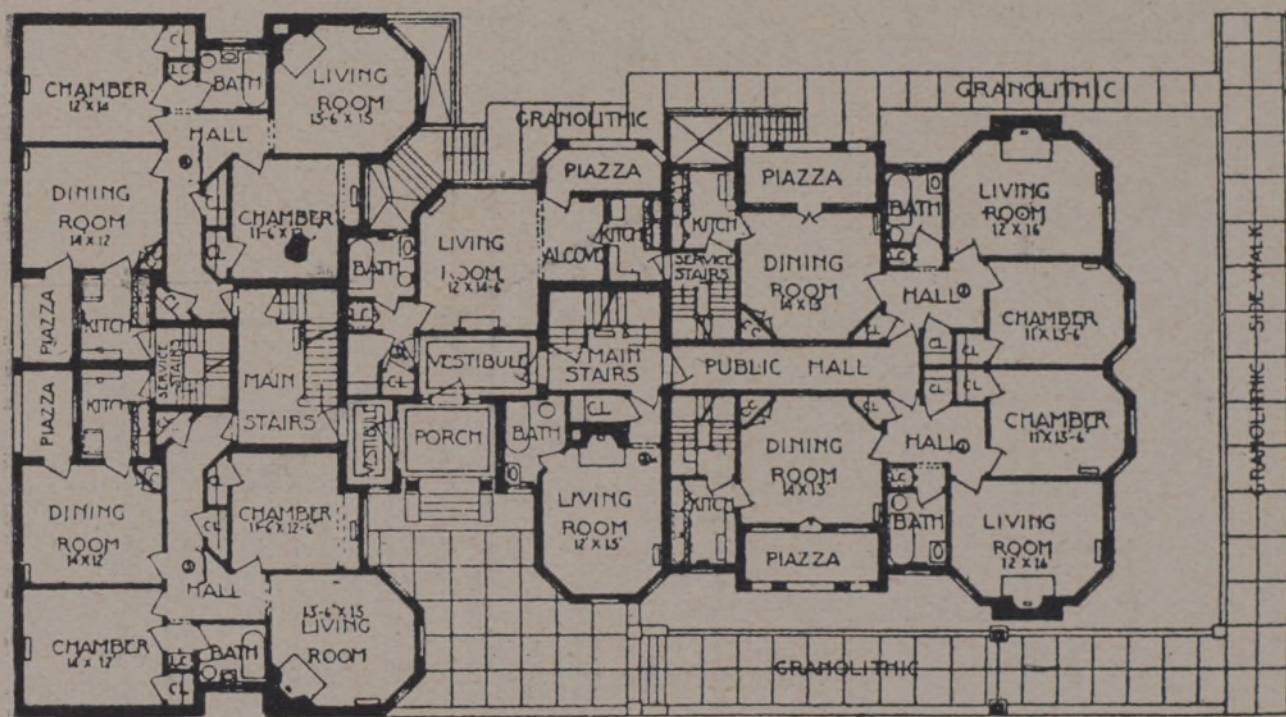


Fig. 14.

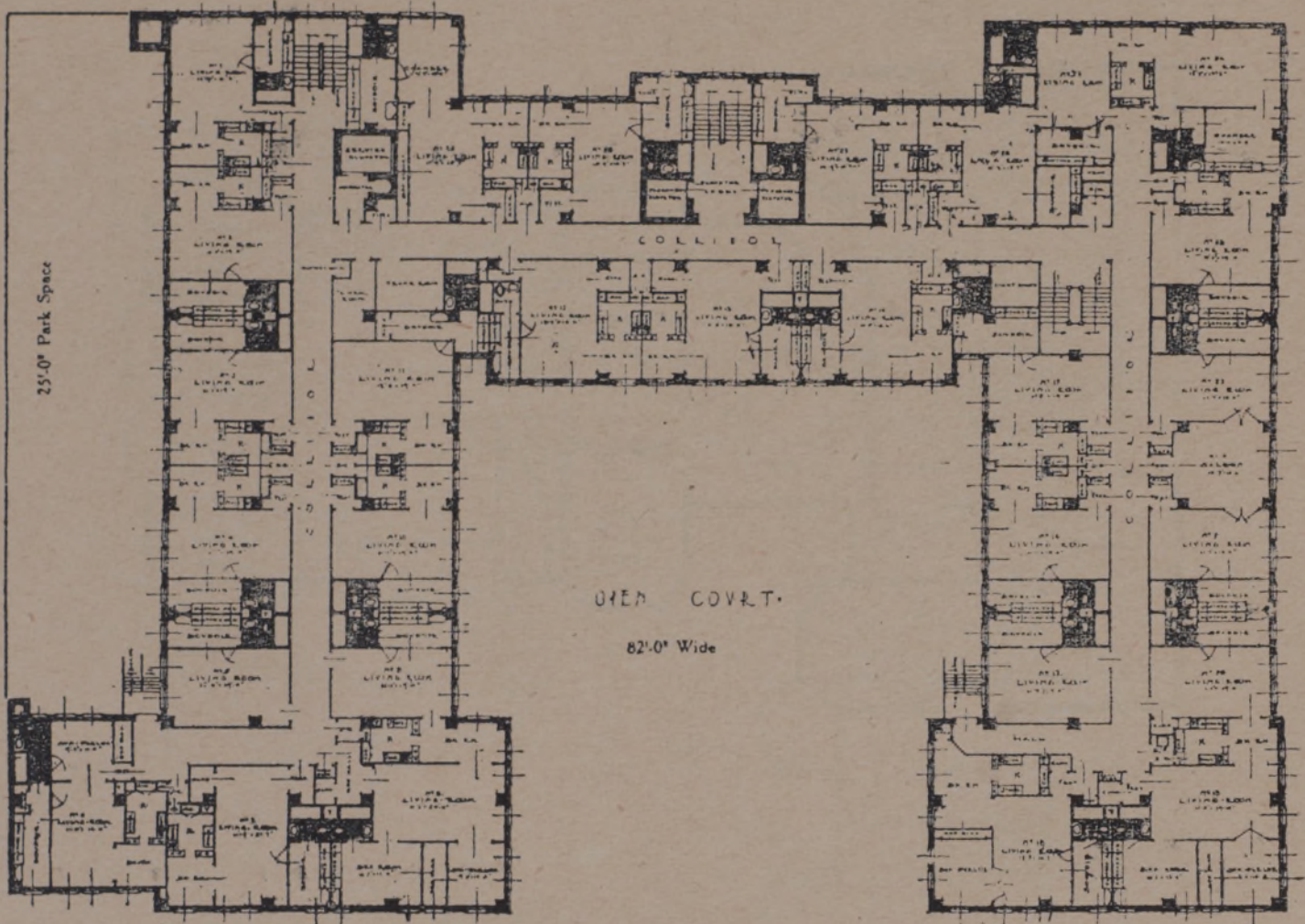


Fig. 15.

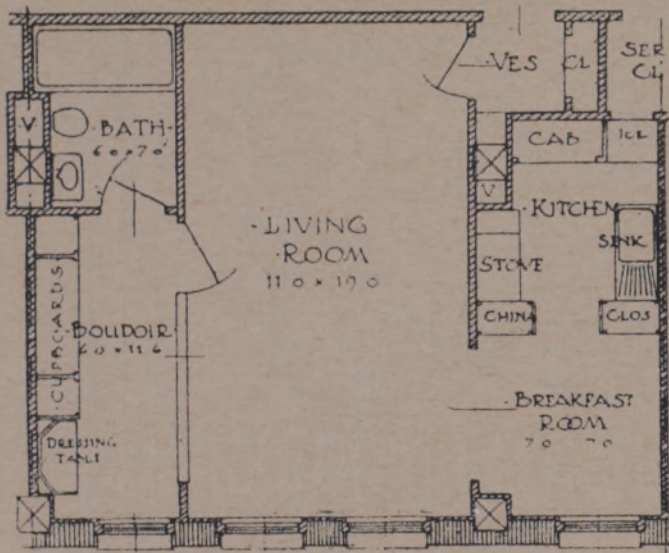


Fig. 16.

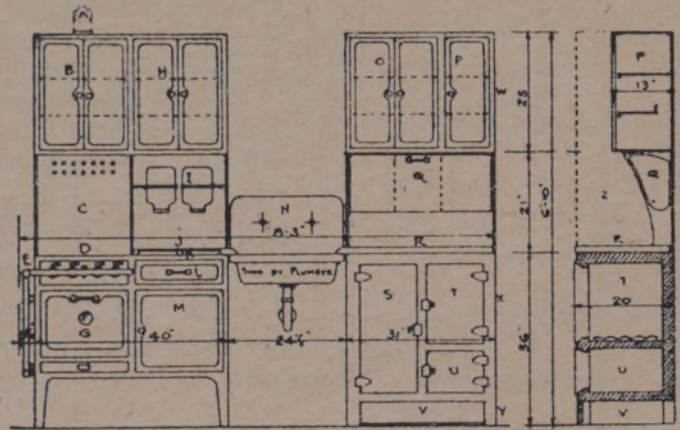


Fig. 17.

Photos Architectural Record.

Clichés de « La Construction Moderne ».

Supplément à la Revue « La Cité », vol. IV, n° 4.

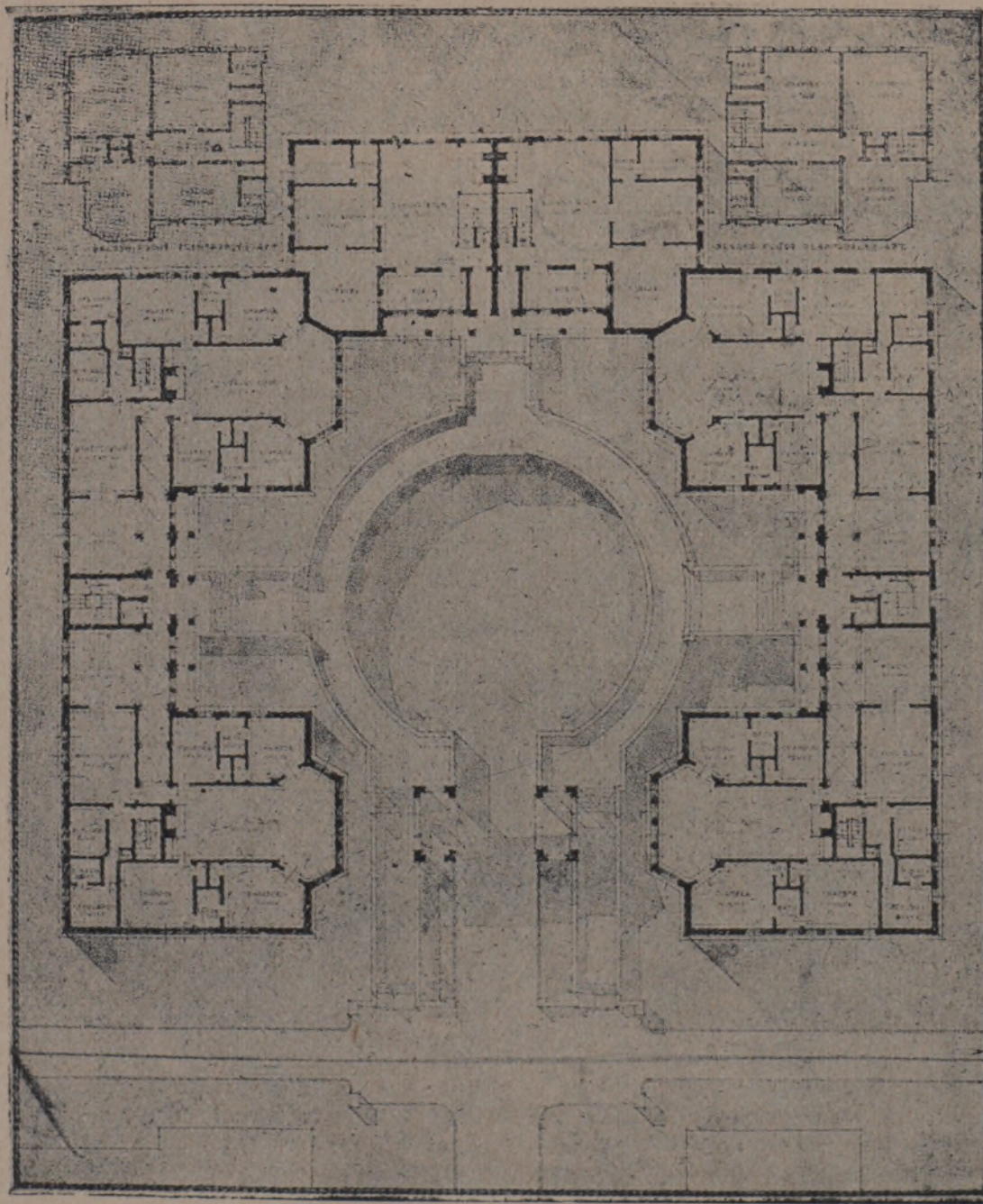


Fig. 19.

Photos Architectural Record.

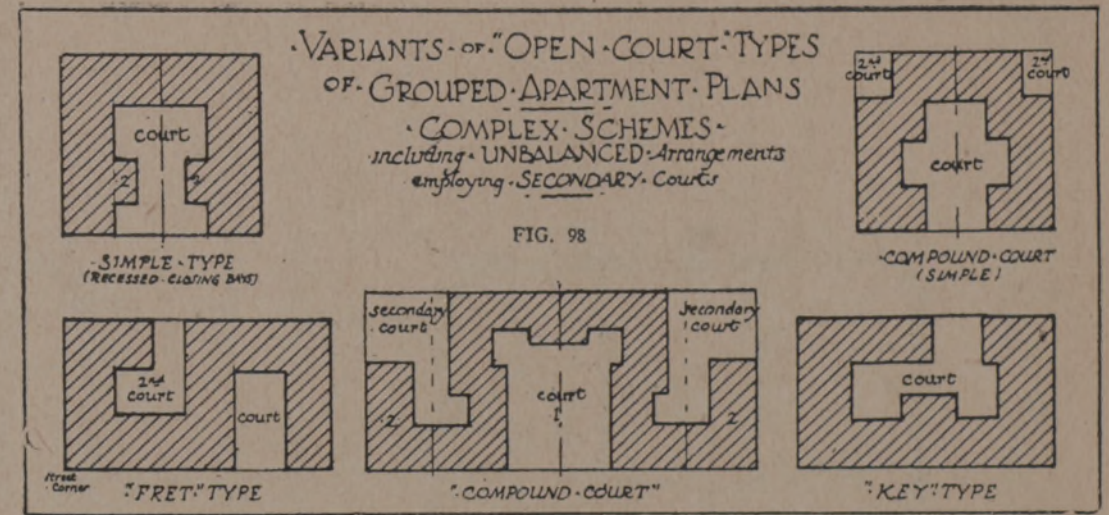


Fig. 20.

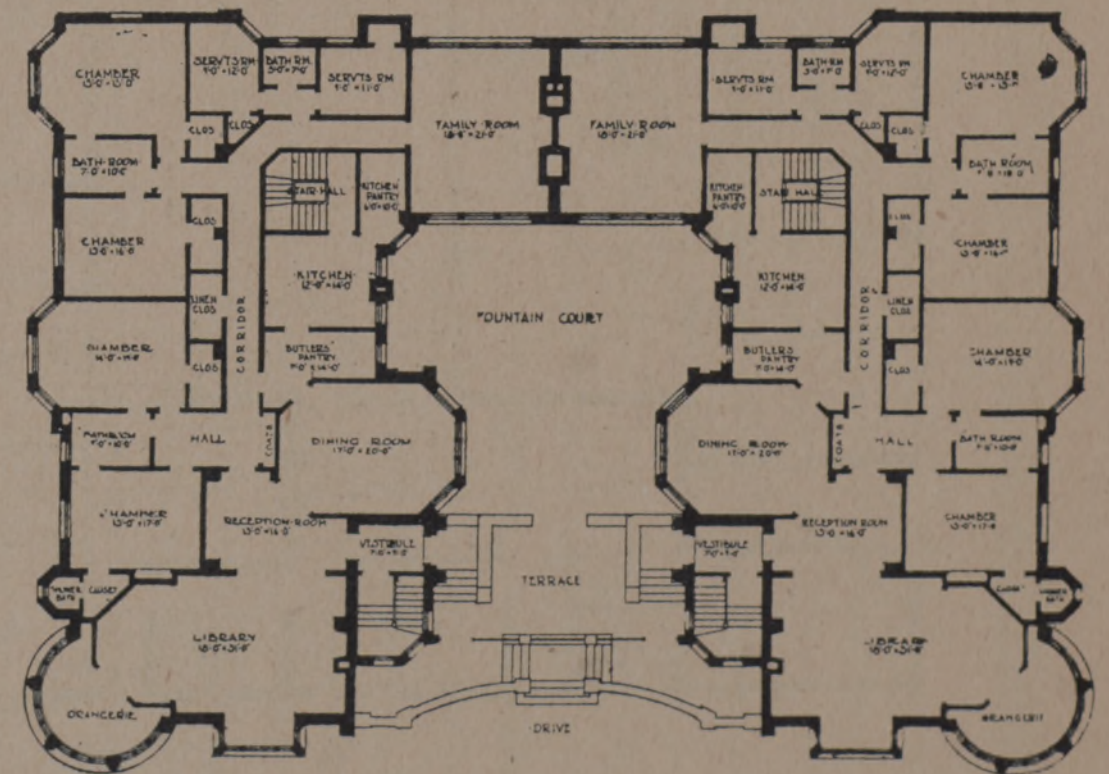


Fig. 12

Clichés de « La Construction Moderne ».

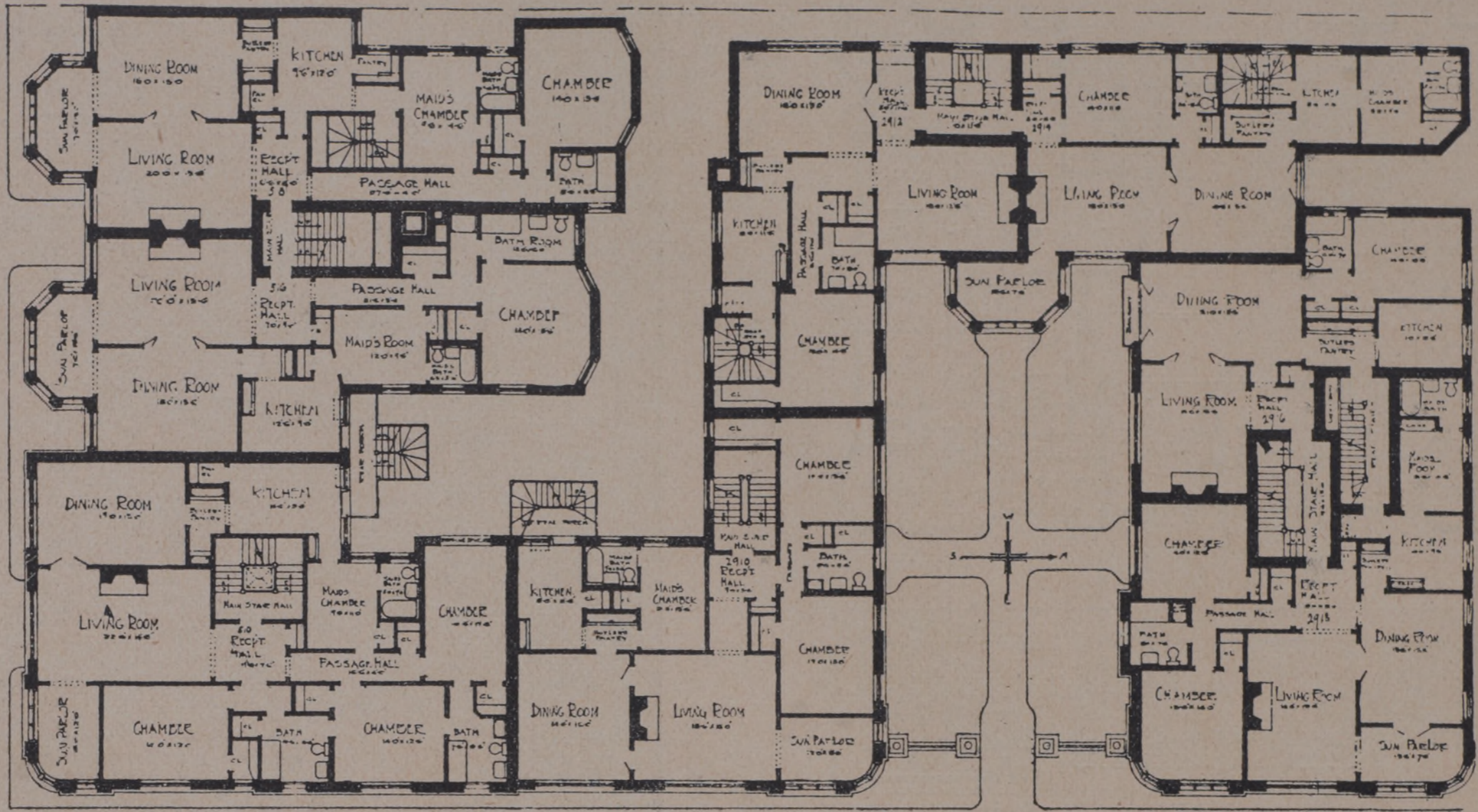


Fig. 21.

ouverte, de telle manière qui paraîtra la mieux appropriée, compte tenu de la superficie du terrain et des besoins de la classe sociale de locataires qui est escomptée.

Les détails de la disposition intérieure de ces appartements peuvent être considérablement modifiés, soit en raison de la méthode adoptée pour le groupement autour de la cour, soit à cause de la forme irrégulière de cette cour, irrégularité souvent recherchée par l'ingéniosité de l'architecte.

Généralement les terrains sur lesquels on peut construire ces maisons à loyers sont de profondeur médiocre, par suite les appartements eux-mêmes sont petits, sauf dans le cas assez rare, où ils peuvent être allongés en raison d'une superficie assez considérable de la façade sur rue ou sur cour. Généralement les appartements de ce type ne dépassent pas six pièces, souvent moins et consistent souvent en simples logements de deux à trois pièces sans cuisine.

Nous avons parlé tout à l'heure de la question si importante de l'aération, nous devons envisager celle de l'exposition ou de l'orientation.

Si l'on considère plusieurs plans types on trouve souvent des variétés d'exécution qui proviennent de l'intention arrêtée de procurer aux locataires plus de soleil qu'ils n'en auraient eu par la copie rigoureuse d'un plan unique.

A vrai dire tout ajustement de cette nature entraîne plus de complications qu'on ne le pense parfois. C'est là cependant une question d'un intérêt si vital qu'aucun architecte qui exécute consciencieusement ses obligations envers son client ne peut prendre sur lui de l'ignorer.

Sur beaucoup de plans récents, on constate l'importance prise par la question du soleil dans la réalisation de pièces désignées sous le nom de « chambres de soleil », « galerie ouverte », « piazza », etc.

Considérons en premier lieu un plan d'immeuble établi en profondeur sur la base d'une cour s'élargissant vers l'extérieur. Peut-être que le meilleur exemple de cette idée est celui d'une maison de Chicago (fig. 11) divisée en cinq parties, deux de chaque côté de la cour et une à l'arrière, renfermant chacune deux appartements par étage.

Le terrain a 80 mètres de profondeur, 50 mètres environ de large. La cour a 20 mètres à l'entrée de la rue et a une profondeur d'environ 52 mètres.

Le plan est intéressant en lui-même à divers points. On remarquera que, même dans les appartements les plus petits, ceux de quatre pièces, outre la salle de bains et la « chambre de soleil », les pièces sont grandes, même la cuisine n'est pas exiguë. La disposition des escaliers, plaçant les escaliers de service juste derrière l'escalier principal, est économique. L'espace réservé pour le hall d'entrée paraît quelque peu exagéré en ce qui concerne les appartements où le nombre de chambres est plus élevé comme ceux des angles extérieurs. La « chambre de soleil » fait partie intégrante de chaque appar-

tement, elle peut être utilisée comme pièce d'apparat ou comme chambre à coucher et est disposée de telle sorte le long du mur extérieur qu'elle bénéficie d'une exposition au soleil aussi prolongée que possible.

Sur les dix appartements par étage de ce plan, six ont quatre pièces et salle de bains, cuisine, salle à manger, salon, chambre à coucher. Ils conviennent évidemment à une famille peu nombreuse ou à un célibataire. Deux ont cinq chambres, mais la chambre supplémentaire est une chambre de domestique, qui peut d'ailleurs être utilisée comme petite chambre à coucher par la famille, s'il n'y a pas de bonne. Les deux autres appartements qui donnent sur la rue sont les seuls qui disposent d'une deuxième chambre à coucher pour la famille.

Un autre plan illustre la tendance opposée (fig. 12), cour diminuant sur l'extérieur. Le terrain a 50 mètres en profondeur.

La construction se compose de quatre groupes chacun la rue mesure 15 mètres environ de longueur et 46 mètres de large, 60 mètres de profondeur. La cour à l'entrée de deux appartements par étage, mais ici les appartements sont beaucoup plus grands comprenant huit pièces et bains.

Les escaliers donnent sur l'arrière de l'immeuble et ne prennent par suite pas de place sur façade extérieure au détriment des chambres et des fenêtres. Ce plan renferme également des « chambres de soleil » ou « piazzas », en plus des chambres indiquées ci-dessus. Les chambres sont toujours grandes.

L'ensemble offre une disposition remarquable pour un lot de terrain en banlieue, sous réserve cependant que la localité puisse être habitée par des gens pouvant faire les frais de loyers suffisants pour rémunérer le capital engagé dans l'affaire.

Dans les figures 13 et 14 nous avons le type de cour intérieure rétrécie vers l'extérieur, mais avec cette variante que cette cour a été divisée en deux demi-cours. Les deux ailes sont mises au milieu et dos à dos.

On a réalisé de la sorte une économie sur la construction et d'autre part une construction de ce genre peut généralement être entreprise sur un lot très étroit. La largeur de la construction est à l'endroit le plus large, soit à l'arrière, de 28 mètres environ. Le lot était donc trop étroit pour disposer la construction comme dans la figure 12 par exemple. Les appartements de deux ailes auraient été trop sous la vue des voisins, ce qui est toujours un écueil dans la construction d'immeubles avec vue sur une cour.

On voit également un autre avantage dans la figure 13. L'entrée de service est séparée de l'entrée principale, elles sont placées de côtés opposés au centre du bâtiment.

Trois appartements ont 4 pièces et bains, les deux à l'arrière ont cinq pièces, tous ont des « piazzas ».

Bien entendu le problème de la disposition intérieure des appartements est une question une fois traitée lorsqu'on l'a résolu pour un étage. On peut théoriquement répéter cette disposition sur autant d'étages qu'il est nécessaire. Pourtant au-delà du quatrième étage l'ascenseur est indispensable et cela grève le coût de revient, en plus d'ailleurs des exigences légales contre le risque d'incendie pour les immeubles de plus de trois ou quatre étages. Aussi généralement, si la construction est faite pour supporter plus de quatre étages, elle va de suite à huit et plus.

Au point de vue de l'architecte le nombre d'étages peut être arrêté selon le désir du client.

Nous allons examiner dans la figure 15 un plan concernant un immeuble de huit étages (non compris le rez-de-chaussée et les combles).

Le plan est d'un détail très différent de ceux qui précèdent, c'est en réalité un plan « d'appartement-hôtel ».

Le plan comporte un couloir central avec chambres des deux côtés conforme à la description du début de cet article.

Le terrain couvert a 80 mètres de façade et 52 mètres de profondeur. La cour est grande — 30 mètres — avec une légère tendance à se resserrer vers l'entrée de la rue.

L'unité de distribution est très différente de celles étudiées ci-dessus. Une d'elles est étudiée en détail (fig. 16). On a cherché à combiner en une vaste chambre $3,80 \times 6,50$ et ses dépendances, tout ce qui est nécessaire à la vie normale d'une ou deux personnes.

Une partie du logement à droite — 2 m. 15 de largeur — renferme ce qu'il faut pour faire la cuisine et manger, avec une cuisine très réduite près du corridor, des W.C. et un office.

Une autre partie du logement à gauche — 1 m. 90 de largeur — renferme un cabinet de toilette, vestiaire et bains.

L'étage entier est composé de logements de cette sorte avec un grand nombre de variétés dans le détail. Les logements d'angles ont en outre des chambres à coucher et des « chambres de soleil ». 29 logements sont aménagés par étage.

On trouve trois grands escaliers — deux sorties de secours (escaliers extérieurs), deux ascenseurs pour personnes, un monte-charge, un appareil pour brûler les ordures, une lingerie, etc.

L'intérêt tout spécial de ce plan consiste dans l'aménagement de la cuisine. Dans un espace de 14 m^2 sont réunis tous les éléments nécessaires, comprenant deux armoires à vaisselle ouvrant, par devant sur la salle à manger, par derrière sur la cuisine. La disposition de la cuisine est montrée par la figure 17.

On citera également l'adoption de ce qu'on a appelé « l'idée de Californie », savoir, le double usage du même espace pour les besoins du jour et de la nuit, ce qui fait que deux chambres en valent quatre.

On a la salle à manger — chambre à coucher et le salon — chambre à coucher. Cette dernière pièce est pourvue d'un petit cabinet de toilette. Au lieu du lit pliant de fâcheuse mémoire, le plan comporte un seul meuble moderne à la fois lit, table de toilette, bureau.

Dans une autre invention de même ordre, le lit se bascule dans la position verticale, puis roule sur un galet de façon à pouvoir être placé dans un petit cabinet de débarras où il demeure caché tout à son aise pendant le jour.

TYPES DE MAISONS AVEC COURS OUVERTES SUR L'EXTERIEUR

Le type de bâtiment avec cour ouverte considéré en quelques-unes de ses nombreuses possibilités d'adaptations, présente un intérêt tout spécial pour le développement de la construction de maisons à loyers aux Etats-Unis.

Ses qualités reconnues de souplesse pour les dispositions intérieures, ses possibilités variées en vue de l'utilisation de larges espaces de terrains, en ville ou en banlieue, seront démontrées par les exemples choisis au cours de cet article.

Nous examinerons d'abord une construction édifiée à Chicago, qui renferme deux grands appartements par étage (fig. 18). L'immeuble a été bâti sur un terrain dont la portion couverte par la construction mesure environ 45 mètres de façade sur 34 mètres de profondeur. Les ailes ont une largeur de 15 mètres, et l'ouverture de la cour à l'entrée mesure un peu plus de 10 mètres.

La superficie entière de la maison est répartie en deux appartements par étage. Chaque appartement ayant onze chambres, non compris les salles de bains, la serre, etc.

Naturellement, étant donné l'espace, toutes les pièces sont spacieuses, grandes même. Une pièce qui n'existe pas d'habitude et qui présente de l'intérêt figure sur ce plan. On l'a appelée « chambre de famille », elle est placée à l'endroit le plus tranquille et le plus reculé du plan et tout à fait isolée des pièces principales qui, elles, sont disposées le long de la façade de l'immeuble.

Avec son couloir spécial et sa vue sur l'extérieur, mais à l'abri du bruit de la rue, cette pièce sera en tout temps un centre confortable et agréable pour la vie familiale des locataires.

On remarquera toutefois qu'on n'a pu réserver cette pièce qu'en sacrifiant l'établissement d'un escalier de service commun à tous les appartements.

Ceux-ci possèdent un escalier de service séparément pour chaque groupe à droite et à gauche de la cour.

On peut considérer ce plan comme le plan type de l'appartement de luxe, tel que nous nous le représentons pour répondre aux besoins d'une ville ou d'un centre suburbain important.

Un autre exemple de plan avec cour ouverte est montré par la figure 19. Les bâtiments de part et d'autre de la cour renferment chacun deux appartements par étage avec un escalier et un ascenseur principal commun et des escaliers de service séparés.

Tous ces appartements comprennent neuf chambres, y compris une entrée particulière spacieuse, ouverte. Cette entrée est cependant établie de telle sorte qu'elle puisse être complètement fermée et utilisée comme chambre pendant l'hiver.

Le bâtiment au fond de la cour contient deux appartements. Par suite de l'inclinaison de la cour, le premier étage se trouve au niveau du deuxième étage des bâtiments de côté.

La cour principale prend ici la forme d'une Croix de Malte à cause des petites cours qui s'ouvrent sur trois côtés et de l'ouverture laissée pour l'entrée sur la rue.

En plus de cette cour principale, deux cours secondaires existent en arrière près des angles extérieurs de la construction.

A remarquer également le soin avec lequel l'architecte a prévu l'établissement d'un garage pour automobiles. Le garage constitue un bâtiment séparé, d'un dessin s'harmonisant bien avec l'ensemble de l'immeuble et réuni à ce dernier par un passage couvert.

La cour secondaire, dont il a déjà été parlé à plusieurs reprises, n'a pas fait l'objet d'une étude spéciale. Plusieurs plans montrant l'usage possible d'une cour secondaire sont groupés dans la figure 20.

Parmi ceux-ci, celui en haut et à gauche du plan est un modèle simplifié du plan montré à la figure 18.

Le plan figurant au centre et en bas constitue au contraire un modèle plus compliqué et plus développé de la même disposition initiale.

Sur ce plan cependant les deux ailes extrêmes (marquées par le chiffre 2) constituent des bâtiments séparés, d'une architecture et d'une disposition semblable avec entrées séparées sur la rue principale.

Ces schémas montrent quelques-unes des façons possibles d'utiliser des cours secondaires en vue de groupements d'appartements tels que ceux dont nous venons de parler.

Dans tous les plans que l'on a vus, la cour secondaire est considérée comme un espace distinct et accessoire, s'ouvrant sur la partie arrière du

terrain et toujours plus petit que la cour principale qui s'ouvre sur la rue. Dans la figure 19 on peut voir aussi des cours secondaires ou plus petites s'ouvrant sur la cour principale.

Deux autres types sont aussi donnés par la figure 20 en bas à droite et à gauche.

La première montre l'utilisation de deux cours, l'une ouvrant sur la façade, l'autre sur l'arrière du bâtiment qui prend la forme d'une « grecque » entourant ces deux cours. C'est là une sorte de plan qui n'a pas encore été fréquemment utilisée, du moins guère plus, semble-t-il, que pour la construction reproduite par la figure 21 où il pourra être étudié plus en détail.

Sur la figure 21, au coin inférieur et à droite, la cour est entièrement en arrière du bâtiment, ce qui lui donne une sorte de ressemblance avec une clef (Key-type). Nous l'avons mentionné pour montrer les possibilités d'utilisation qu'il peut présenter, spécialement si la cour s'ouvrait sur la façade de l'immeuble comme dans les autres figures de cet article.

Pour l'étude en détail on pourra se reporter à la figure 22, bien que sur celle-ci la cour s'ouvre sur l'arrière et non sur la façade de l'immeuble. S'il en était ainsi d'ailleurs la disposition des appartements devrait être modifiée puisque sur le plan, toutes les chambres de domestique donnent sur la cour, sauf toutefois vis-à-vis de l'endroit où celle-ci s'ouvre sur l'extérieur.

Sur les figures 21 et 22 on pourra examiner plus spécialement deux exemples de bâtiments plus compliqués, disposés autour de plusieurs cours principales, bien que dans ce cas cette cour donne sur l'arrière de la construction. Néanmoins, on a là une suggestion pour un type de plan qui présente des possibilités exceptionnelles de développement dans l'avenir, dans une ville peuplée où le terrain coûte très cher.

Le plan que représente la figure 21 a précisément l'aspect général d'une « grecque ». Il est composé de plusieurs unités séparées et distinctes. La cour ouvrant sur la rue, à la droite du plan, est entourée par cinq appartements. Deux de ceux-ci sont renfermés dans le bâtiment massif à droite de la cour. La façade est répartie entre les deux, les escaliers de service sont communs aux deux et bien placés au milieu du bâtiment.

En arrière et à gauche de la cour le bâtiment devient plus étroit, de telle sorte que toutes les chambres puissent avoir le maximum d'air.

Les deux appartements aux deux coins extérieurs situés, l'un sur deux rues, l'autre au coin de la rue principale et de la cour, sont pratiquement deux bâtiments séparés avec un appartement par étage.

Le reste de la construction sur la petite cour est divisé en deux appartements, ne présentant pas, quant à l'aménagement général, de particularités par rapport à ceux que nous avons déjà examinés.

Dans la figure 22 on montre le plan d'une construction avec cour où quatre grands appartements sont disposés de telle sorte que les chambres de domestiques et les pièces de travail sont réparties sur des cours très étroites ou puits selon l'ancien usage.

Là où la cour s'ouvre sur l'extérieur au midi, cependant on y trouve des chambres à coucher de maîtres et l'immeuble offre aussi un retrait étroit sur la façade bordant la rue principale.

L'intérêt de cette construction réside surtout dans un exemple d'utilisation du plan en forme de « clef », d'une façon toute différente de l'exemple précédent. C'est d'ailleurs sa raison d'être ici.

Les appartements sont très grands, comparés avec plusieurs de ceux qui viennent d'être décrits. Deux ont neuf chambres, un huit et un dix chambres, non compris les entrées, appelées ici « chambres de réception », les bains, les véranda. Le couloir long, étroit et sombre, réapparaît dans ces appartements.

Nous avons quelques mots à dire sur les « doubles appartements ». L'idée de l'appartement en deux parties n'est pas absolument nouvelle et originale.

Dans certains cas, notamment dans certains appartements de luxe de New-York, on l'adopte pour éviter un couloir de dégagement d'une longueur exagérée. Dans d'autres cas, la division a été opérée en raison de l'étroitesse du lot de terrain et du désir d'y aménager des appartements plus vastes qu'il n'aurait normalement été possible de le faire.

Tel est le cas par exemple du plan montré par la figure 23 où un appartement de douze pièces est réparti sur deux étages, sur un lot de terrain relativement petit.

Un autre plan, figure 24, illustre très nettement les avantages des deux types d'appartements.

Environ les deux tiers de la superficie sont occupés par un appartement dont toutes les pièces sont au même étage, renfermant dix chambres, outre une salle de réception, une serre, etc. (type de l'appartement de luxe). Les quatre chambres à coucher principales sont établies dans un rectangle isolé des pièces d'apparat non par de simples cloisons, mais par un mur épais.

La partie de droite du plan, la plus petite, montre les pièces d'apparat d'un autre appartement que l'on atteint par la même entrée et le même ascenseur que celui décrit ci-dessus. Toujours à droite du plan on peut voir la disposition d'un second étage qui renferme les chambres d'habitation de ce même appartement, disposées précisément de la même manière que celles de l'appartement à un seul étage. Le contraste est lumineux et suggestif.

Adapté d'après Frank CHOUTEAU-BROWN.

« In the Architectural Record », New-York, janvier 1922.

CONCOURS POUR L'ERECTION DU MONUMENT DE L'ULTIMATUM

DÉCRÉTÉ PAR LE TOURING CLUB DE BELGIQUE
... AVEC L'APPROBATION DU GOUVERNEMENT ...

■■■■■■■■

REGLEMENT

Article premier. — Un concours est ouvert entre les artistes belges pour l'exécution d'un monument à ériger à Bruxelles, devant la Chambre des Représentants, au centre du jardinet, derrière la grille, à l'emplacement décrit sur le plan ci-joint.

Ce monument doit commémorer ce qui suit : Le 2 août 1914, l'Allemagne avait envoyé un ultimatum à la Belgique pour qu'elle livrât passage à ses armées, le Roi, le Conseil des Ministres et les Chambres refusèrent. C'est ce geste qu'il s'agit d'immortaliser.

Art. 2. — Le coût du monument, tous frais compris, ne pourra en aucun cas dépasser la somme de deux cent mille francs (200,000 francs), y compris les fondations et l'aménagement des abords.

Art. 3. — Toute initiative est laissée aux artistes quant à la forme du monument et les matériaux à employer. Toutefois, il est entendu que ces derniers seront durables et de qualité irréprochable.

Art. 4. — Les projets devront être déposés dans un endroit à déterminer, les..., entre 9 et 16 heures. Après cette date aucun projet ne sera plus reçu.

Art. 5. — Le concours étant anonyme, chaque concurrent adoptera une devise qu'il reproduira sur la maquette et sur tous les documents du concours. Le jury n'ouvrira pas les enveloppes portant les devises des concurrents primés ou écartés. Seul le pli renfermant le nom de l'auteur du projet accepté sera ouvert et le nom publié. Toutefois les concurrents, primés ou non, pourront, pendant l'exposition publique des maquettes, faire connaître leur nom et leur adresse.

Art. 6. — Les projets consisteront en une esquisse en plâtre, au dixième de la grandeur d'exécution. L'observation de cette condition sera rigoureusement exigée.

Art. 7. — Les projets sont accompagnés :

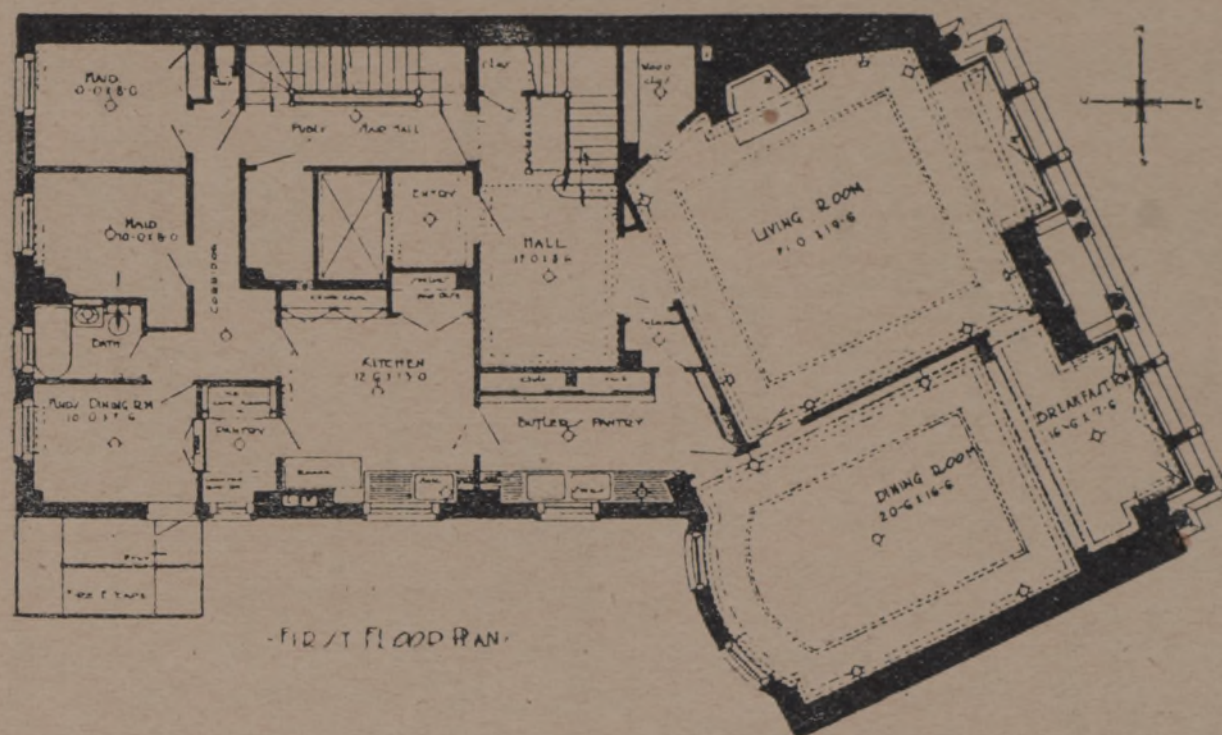
a) D'une notice détaillée permettant au jury de se rendre compte des intentions des concurrents et mentionnant le choix des matériaux à employer. Elle portera comme signature la devise.

b) D'un pli cacheté renfermant une feuille de papier sans firme indiquant le nom de la personnalité que le concurrent désigne comme délégué au sein du jury. L'enveloppe ne portera aucun signe extérieur apparent, mais cette seule suscription : Concours du Monument de l'Ultimatum. — Choix du délégué au sein du jury. La feuille et l'enveloppe porteront la devise.

c) D'un pli cacheté renfermant l'engagement de l'auteur d'édifier le monument pour la somme de (000,000 francs), sans pouvoir majorer le prix stipulé par le Touring Club. Cette somme comprend les honoraires et tous les frais quelconques pour la réalisation de l'œuvre. Le concurrent y indiquera son nom et son adresse et reproduira la devise. L'enveloppe ne portera aucun signe extérieur apparent, mais cette seule suscription : Concours du Monument de l'Ultimatum. — Nom du concurrent. L'enveloppe portera également la devise.

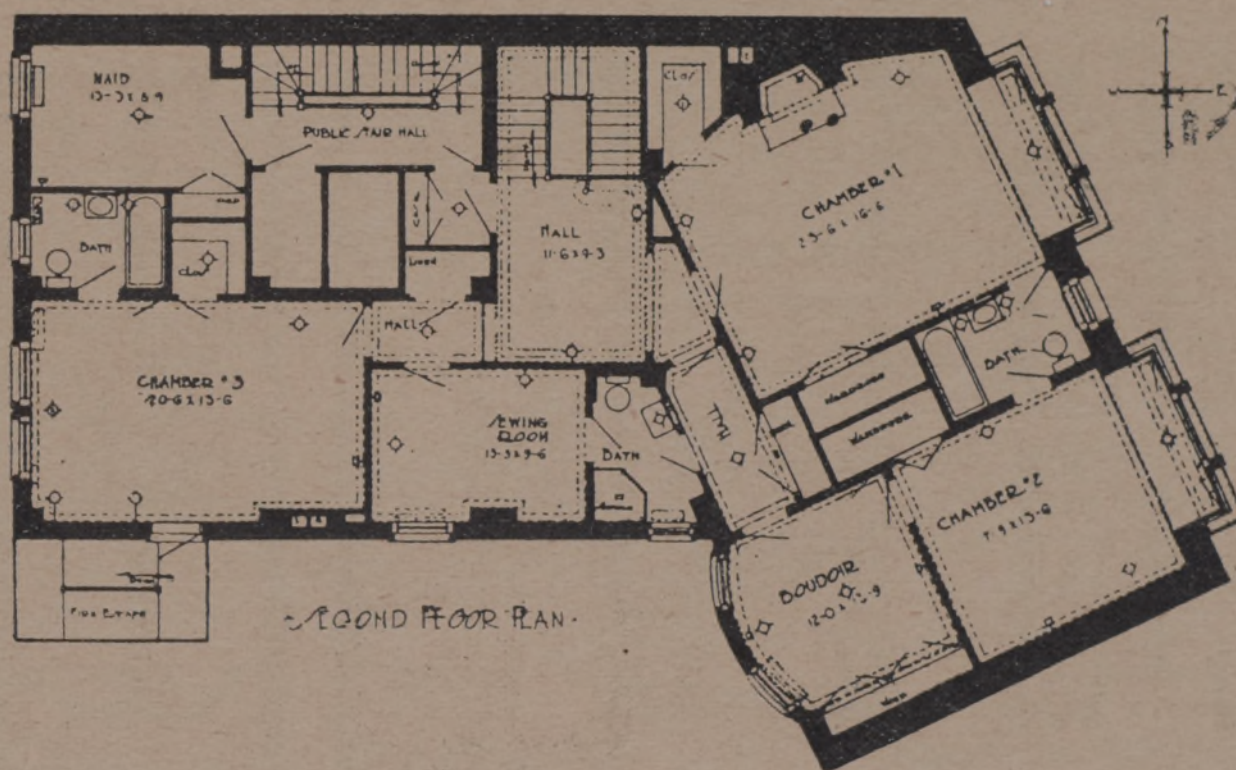
Art. 8. — Au fur et à mesure de la réception des esquisses, un délégué du Touring Club indiquera l'emplacement de la maquette, sans que l'auteur du projet ait le droit de le choisir lui-même. Ce délégué délivrera aux concurrents un reçu des pièces qu'il aura remises pour la participation au concours.

Les concurrents ou leurs délégués auront accès dans la salle d'exposition pour le placement de leurs esquisses, ces frais de placement étant charge du Touring Club pour ce qui concerne la selle et la garniture.



FIRST FLOOR PLAN

Fig. 23.



SECOND FLOOR PLAN

Fig. 23.

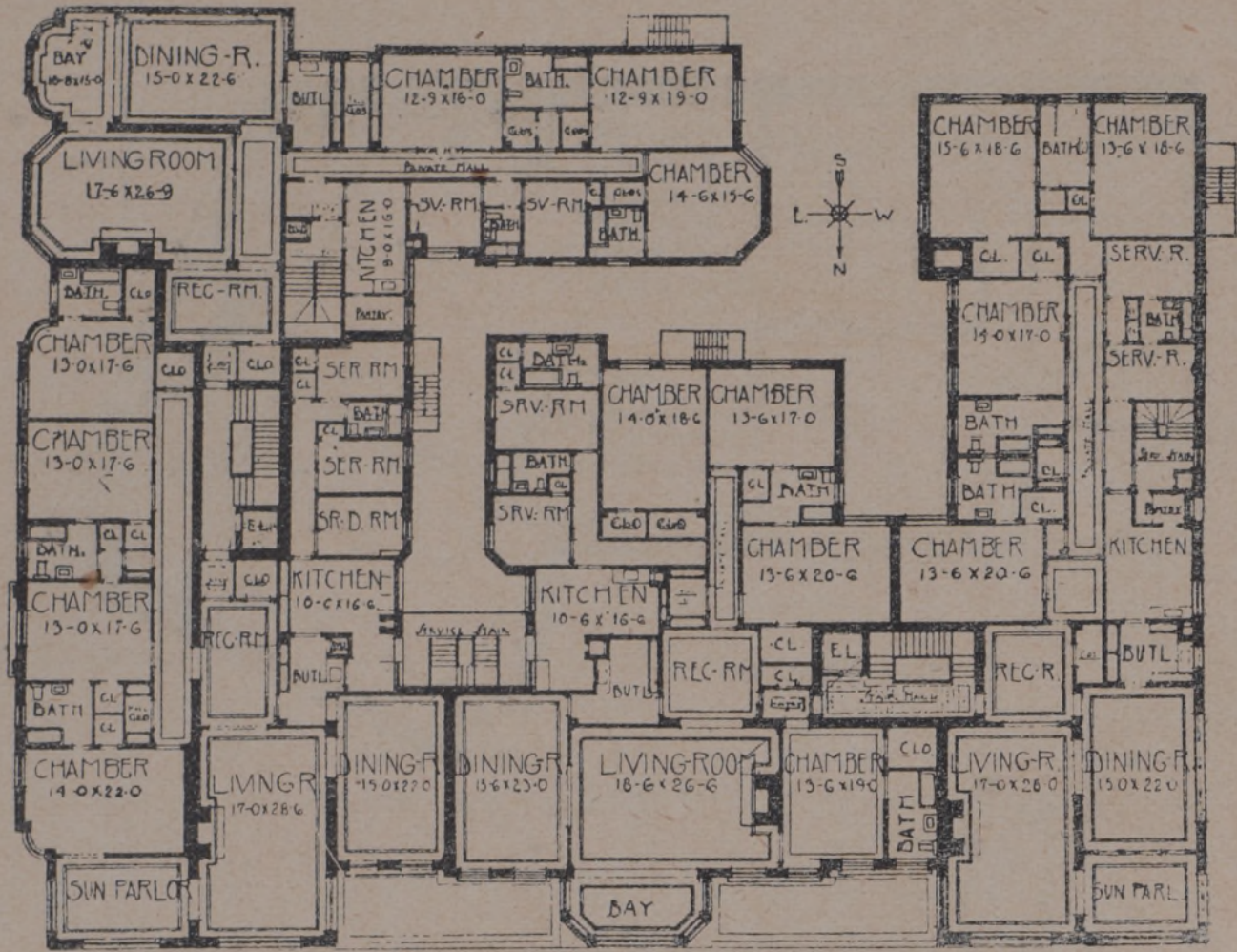


Fig. 22.

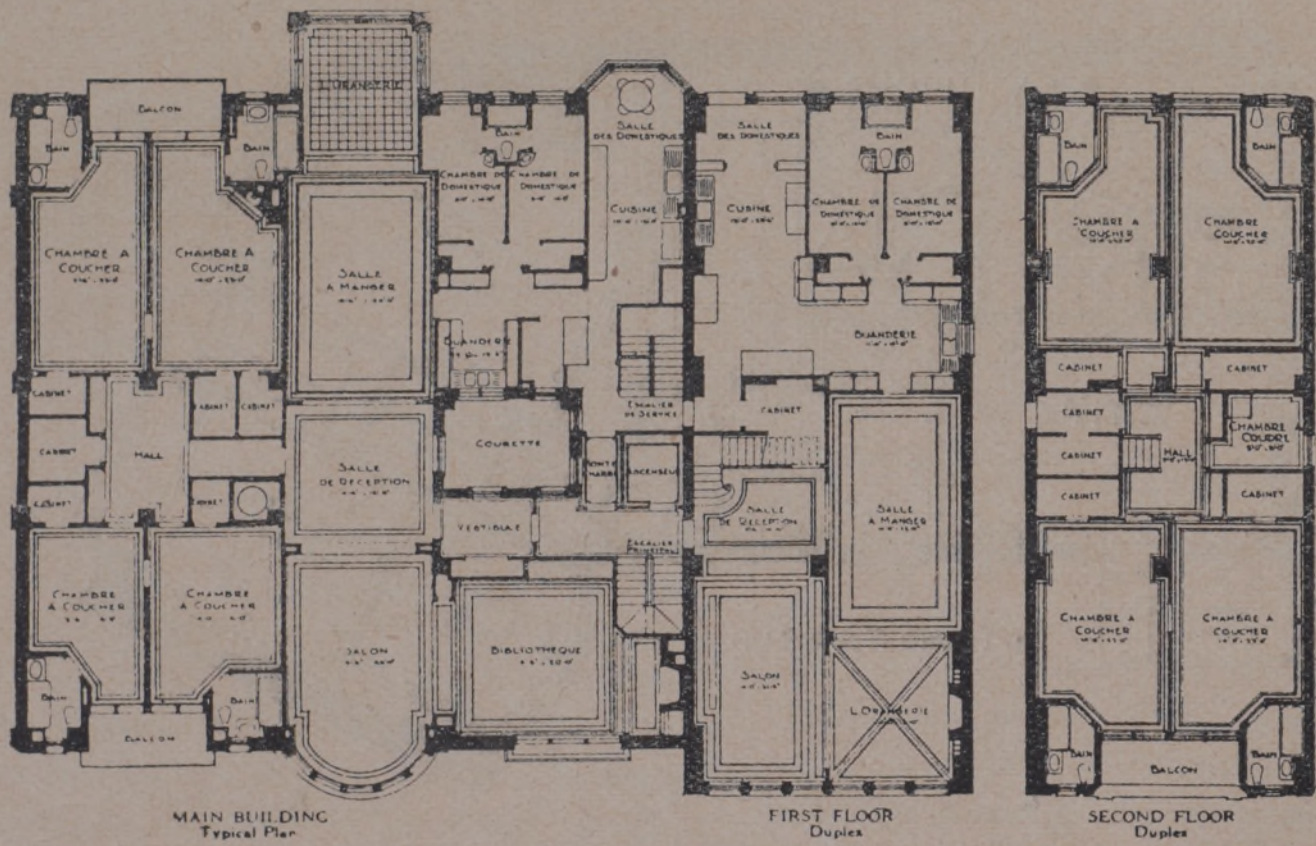


Fig. 24.

Art. 9. — Immédiatement après la date fixée pour le dépôt des maquettes, le Conseil d'Administration se réunira pour ouvrir les enveloppes renfermant le nom du délégué au sein du jury, choisi par les concurrents.

Art. 10. — Le jury se prononcera dans les quinze jours qui suivront la date du dépôt des projets. Ceux-ci devront rester à la disposition du Touring Club jusqu'après l'exposition publique qui suivra le jugement.

Art. 11. — Aucun vote ne pourra être émis par délégation.

Art. 12. — En cas de parité de voix, la voix du Président est prépondérante.

Art. 13. — Le monument devra pouvoir être inauguré quinze mois après l'accord conclu entre le Touring Club et l'artiste adjudicataire.

Art. 14. — Le Touring Club de Belgique se réserve le droit de contrôler et de surveiller l'exécution du monument. Celle-ci se fera sous l'entière responsabilité de l'auteur du projet.

Art. 15. — Les paiements à l'auteur du projet adopté pour l'exécution se feront comme suit : vingt-cinq mille francs (25,000 francs) seront mis à sa disposition par paiements successifs pendant l'exécution du modèle grandeur naturelle, en terre, au fur et à mesure de l'avancement de celui-ci; un quart du montant total des travaux à la réception du modèle en plâtre; un quart à la mise en place des matériaux; le reste après l'achèvement complet du monument.

Art. 16. — Des primes pourront être accordées par le jury pour indemniser les auteurs des œuvres reconnues les meilleures. L'auteur du projet agréé ne recevra aucune prime. Le maximum des primes attribuées par le jury ne pourra dépasser 25.000 fr.

Art. 17. — Le Touring Club se réserve le droit de faire quelques reproductions des maquettes, s'il le désire, pour les offrir à certains de ses membres. Il se réserve en tout cas le droit de priorité pour la reproduction dans son Bulletin Officiel d'une vue des maquettes et du monument lui-même.

Art. 18. — Le jury sera composé de MM. :

1. Delville, Jean, artiste peintre, président de la Fédération des Artistes belges;
2. De Rudder, Isidore, statuaire;

3. De Win, Jean, architecte, président de la Société centrale d'Architecture de Belgique;

4. Huygelen, Frans, statuaire;

5. Metdepenningen, architecte provincial;

6. Le délégué de la Commission royale des Monuments et des Sites;

7. Geevaert, directeur général des Ponts et Chaussées, délégué de M. le Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics;

8. Le délégué choisi par les concurrents, suivant le mode de votation indiqué ci-dessus à l'article 7, littéra B;

9. Trois membres du Conseil d'Administration du Touring Club. Les fonctions de président et de secrétaire du jury seront remplies par des administrateurs du Touring Club.

Art. 19. — Les membres du jury s'engagent à ne participer au concours, ni directement, ni indirectement.

Art. 20. — Si aucun projet ne donne satisfaction au jury, le concours sera déclaré nul, sans que les concurrents puissent prétendre à aucune indemnité.

Art. 21. — Le projet primé et agréé par le jury ne le sera définitivement qu'après que le Gouvernement aura donné son approbation au sujet de la maquette. Ce n'est qu'à ce moment que l'auteur du projet sera invité à mettre la main à l'œuvre pour l'exécution du monument et que pourra courir le délai prévu à l'article 13.

Art. 22. — Par le fait de leur participation au concours, les artistes acceptent toutes les clauses du présent règlement et les décisions du jury. Ils s'engagent à n'élever, ni dans le présent, ni dans l'avenir, aucune réclamation de quelque nature que ce soit.

Art. 13. — Toutes les questions non prévues au présent règlement sont exclusivement de la compétence du jury. Les décisions de ce dernier sont sans appel.

Le présent règlement a été adopté par le Conseil d'Administration du Touring Club en séance du 8 août 1923.

N. B. — Le dépôt des projets ne se fera pas avant le 1^{er} janvier 1924.

CONCOURS POUR CONSTRUCTION D'UNE EGLISE A BRIELEN. — Un avis de l'Office des Régions dévastées a fait savoir à tous ceux qui avaient acquis le programme du concours public pour la construction d'une église à Brielen-lez-Ypres, que la date extrême à laquelle les documents devront être remis, est reportée du 15 au 31 octobre 1923.

Les bureaux de l'Office des Régions Dévastées étant situés actuellement, 54, rue des Colonies (3^e étage), c'est à cette adresse que les documents en question devront être déposés.

POUR LA VISITE DES MONUMENTS. — Avec l'approbation du ministre des Sciences et des Arts, et conformément à l'arrêté royal du 1^{er} juillet 1921, la Société royale d'archéologie organisera, à partir du 18 octobre, des cours temporaires destinés à permettre aux intéressés d'acquérir le certificat d'aptitude à servir de guide pour la visite des monuments d'art et d'histoire de la région de Bruxelles-Tervueren.

Ces cours seront donnés le jeudi après-midi (à 14 h. 30), et le dimanche matin (à 10 h. 30).

FOIRE DE LYON. — SALON DU MOBILIER. — Les rapports et résultats du Salon du mobilier et des Arts appliqués viennent de paraître en une brochure illustrée de nombreuses expositions présentées à ce Salon.

Prix franco : 6 fr. S'adresser au Secrétariat de l'Office central de la Construction et de l'Habitation, hôtel de ville, Lyon.

LES ARCHITECTES DU GROUPE « DE Styl » (Hollande) tiendront une exposition à la Galerie de l'Effort Moderne, rue de la Baume,

Paris. On y trouvera des œuvres de nos collaborateurs le peintre Huszar et l'architecte J. J. P. Oud. Y exposent également, des projets et des maquettes, Théo Van Doesburg, C. Van Eesteren, W. Van Lensden, G. Rietveld, Mies van der Rohe et J. Wils.

L'EMPLOI DE LA PARAFFINE ASSOCIEE AU BETON DANS LES DALLAGES. — Un ingénieur de New-Jersey (Etats-Unis) vient de trouver un procédé pour fabriquer des dalles de béton poreux auxquelles il donne seulement deux centimètres d'épaisseur et qu'il consolide à l'aide d'une armature métallique, si bien qu'elles sont capables de supporter une pression de 445 kilogrammes par centimètre carré. En raison de leur structure spéciale, ces dalles peuvent être clouées, tout comme du bois. De plus, grâce aux petits espaces d'air existant à l'intérieur de chacune d'elles, elles deviennent de bons isolateurs du son et de la chaleur.

Le mode de fabrication est le suivant : on prépare soigneusement un mélange de sable, de ciment et un produit à base de paraffine. Avec cette pâte, coulée dans les moules, on confectionne les dalles. Lorsque la pâte est sèche, on retire ces dernières de leurs moules et on les transporte dans des wagonnets en fer jusqu'à une sorte de four, où, par une évaporation active, elles se trouvent réchauffées à une température élevée. Sous l'action de la chaleur, la substance paraffinée fond, s'écoule et est recueillie pour subir un nouveau traitement qui dure environ vingt-quatre heures.

Les dalles sont ensuite refroidies et exposées dans une chambre parcourue par un courant de vapeur, pendant deux ou trois jours. Lorsqu'elles sont sèches, elles peuvent être utilisées.

(« Journal du bâtiment et des travaux publics », 23 août.)

LE PRÉSENT NUMÉRO RENFERME DOUZE PLANCHES HORS TEXTE.

MONOBLOC

176, ch^{sée} de Boondael - Bruxelles



Maisons ouvrières et rurales
en agglomérés poreux et en briques

USINES

Béton armé de tous systèmes

Hourdis creux sans coffrages

BLOCS ATHERMANES KNAPEN
MACHINES PILONNEUSES

Je soussigné, souscris un abonnement à la quatrième année de *La Cité*, au prix de 10 fr. 10 et désire recevoir à titre de prime :

* Les 1^{re}, 2^e et 3^e années de «*La Cité*» à 5 francs l'année (prix en librairie 10 francs).

* *Le Cœur de la Ville de Bruxelles*, par Ch. Buls. Gratuit (prix en librairie 2 francs).

* *L'Abbaye de la Cambre*, par G. des Marez. Gratuit (prix en librairie 1 fr. 50).

Signature

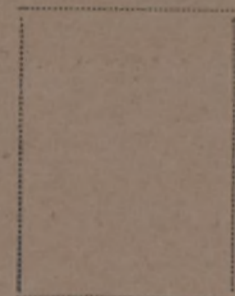
Nom

Adresse

* Barrer celle des primes que l'on ne désire recevoir.

N. B. Afin d'éviter des frais de recouvrement les souscripteurs sont priés de verser dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques n° 16621, *Revue La Cité*, le montant de la somme due.

IMPRIMÉ



Administration

de la Revue **LA CITÉ**

10, Place Loix

BRUXELLES

Découpez cette carte et mettez-la à la poste.

CONSTRUCTIONS

METALLIQUES

ÉTABLISSEMENTS

Chapel & Pluntz

SOCIÉTÉ ANONYME ● ● ● Firme exclusivement Belge depuis sa fondation en 1864
BUREAUX : 7, Rue René Dubreucq (Ex : de Vienne) MAGASINS et ATELIERS : 138, Chaussée de Wavre
IXELLES-BRUXELLES

Téléphone : 247,40

● ● ● Directeur-Administrateur : MARTIAL CHAPEL

Spécialité d'articles pour bâtiments :

Colonnes (plus de 200 modèles), Pilastres, Colonettes ornées, Tuyaux de descente, Gargouilles, Châssis d'égouts, de Citernes, Sterfputs, Glissières de cheminée, Plaques d'ancrage, Marches et Grilles à jour, Cloches de calorifère, Barreaux, Pote de cuisine, Taques ornées, etc., Poulies, Volants, Engrenages et toutes Pièces Mécaniques. — Toutes pièces de Peélorie d'Ornementation, Petite Mécanique, etc., en grande série.

ATELIER DE NICKELAGE


MODELES ET PRIX SPECIAUX POUR ADJUDICATIONS PUBLIQUES EN :
Margelles (Trous d'homme), Avaloirs, Regards d'égouts, Tuyaux, Poteaux indicateurs, Can-
dèlabres, etc. ALBUMS OU PLANCHES SEPARÉES SUR DEMANDE

Dépôt de Poutrelles en Acier

Fers et Aciers pour Constructions

RONDS, FILS, FEUILLARDS, etc. Coudés et façonnés sur demande suivant plan d'exécution pour **BETON ARME**. — Ingénieur spécialiste à la disposition des entrepreneurs et architectes pour devis, dessins, élaboration de plans, calculs de résistance, etc.

Boulons - Perçage - Charpentes - Gitages complets - Poutres rivées, etc.



FONDERIE DE FER